

Le père condamné pour viol d'une de ses filles:

3 ans de plus pour inceste

avec ses 2 filles

— A 3

Le cabinet Lévesque à Drummondville

Les taux d'intérêt hypothécaires

Lévesque blâme Ottawa pour avoir oublié les propriétaires

• Dépollution de la St-François: une priorité malgré l'austérité

— B 1



SPORTS



Un film d'André Gagnon

MÉTIER: BOXEUR

Le boxeur, une victime

• Chaque fois qu'un boxeur meurt des suites d'un combat, on relance le débat à savoir si l'on doit interdire ce sport. La Tribune a organisé une table ronde animée par Jacques Lafontaine à la suite du visionnement du film "Métier: boxeur". Un psychologue, un médecin et des gens qui, sans être des spécialistes, côtoient le monde de la boxe, ont échangé leurs points de vue en présence des journalistes Mario Goupil et Jean-Paul Ricard. Une critique du film et une entrevue avec le réalisateur, André Gagnon, permettront peut-être de mieux comprendre et d'apprécier ce film que la journaliste Pierrette Roy qualifie "d'authentique".

— D 3, E 1, E 2.

la tribune

samedi — dimanche

72e ANNEE
No 173

SHERBROOKE, 12 SEPTEMBRE 1981

56 PAGES
5 CAHIERS
(SAMEDI 60') 30'
Livraison à domicile: \$1.85 par semaine

La compagnie appartiendrait à un inspecteur municipal

Un POLLUEUR pris sur le fait

par Louise St-Pierre

CANTON DE MAGOG — Une entreprise de Magog propriétaire d'un inspecteur municipal du Canton d'Orford, spécialisée dans le vidange de fosses septiques, aurait récemment été surprise à déverser le chargement d'un camion dans le ruisseau Castle, un petit cours d'eau qui vient mourir au lac Memphrémagog, à proximité de la plage Southière.

Cet incident serait survenu le 25 août dernier, à 10 heures 15, en bordure du 15e rang de la municipalité du Canton de Magog. La vigilance d'un riverain a permis à l'inspecteur municipal, M. Stewart Hopps, d'arriver sur les lieux avant que le camionneur de la Modern Septic Tank Inc., propriété de M. Robert Guilbert, n'ait terminé sa tâche.

L'inspecteur municipal du Canton de Magog raconte qu'il a alerté la Sûreté du Québec dès qu'il a reçu l'appel informant des événements. Et, c'est quelques minutes après lui que les agents Côté et Levasseur sont arrivés sur les lieux.

Peu après, un inspecteur du ministère de l'Environnement est venu prélever des échantillons du chargement de ce camion qui, a raconté M. Hopps, s'écoulait comme la lave d'un volcan vers le ruisseau Castle.

"Le résultat de cette analyse est concluant. C'était bel et bien de la boue de vidange. On y a trouvé un fort pourcentage de coliformes fécaux. Le résultat de l'analyse servira d'ailleurs de preuve dans la nouvelle poursuite que le ministère a décidé d'intenter contre cette entreprise," a indiqué M. Paul Jeannotte, agent d'information du bureau régional du ministère de l'Environnement.

Au dire de M. Hopps, le camionneur de la Modern Septic Tank aurait expliqué son geste en disant aux policiers avoir reçu l'ordre de se débarrasser de son chargement afin

de pouvoir laver l'intérieur du réservoir de son camion. Il devait, par la suite, aller prendre un chargement de mélasse pour le compte de la Coopérative de Sherbrooke.

Du côté du ministère de l'Environnement, on s'interroge à savoir s'il est permis de transporter, successivement, dans un même camion des vidanges de fosses septiques et de la mélasse et ce, même si ce produit n'est pas destiné à la consommation humaine mais à la préparation de nourriture pour animaux.

D'autre part, M. Hopps a précisé que le chargement d'un tel camion ne peut être déversé que dans un endroit détenant un permis à cet effet. La Modern Septic Tank peut donc disposer de ses chargements au site d'enfouissement Bessette, de Magog, ou encore à l'usine d'épuration de la Dominion Textile.

C'est en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement que M. Hopps a envoyé au bureau du ministère de l'Environnement un affidavit pour dénoncer ce déversement. Il espère maintenant que le ministère intentera une poursuite contre le propriétaire de cette entreprise qui est inspecteur municipal pour le compte du Canton d'Orford.

Et s'il faut en croire M. Hopps, la compagnie Modern Septic Tank n'en serait pas à sa première infraction. Il y a plusieurs mois, un autre camion aurait été pris en flagrant délit alors qu'il déversait le contenu de charge sur le territoire de la municipalité du Canton de Stanstead. Le suspect aurait, cette première fois, été surpris par l'un des conseillers de la municipalité.

Toujours est-il que pour ce cas, le ministère de l'Environnement a déjà effectivement intenté des poursuites contre le propriétaire de cette entreprise. Mais la cause n'a pas encore été entendue.

Au dire de M. Hopps, la municipalité d'Omerville aurait déjà été la cible des déversements illégaux de la Modern Septic Tank. Et pour ce cas-là aussi, des procédures ont été prises.

bonne journée!

TEMPÉRATURE—
VARIABLE: 19°C.
DEMAIN: VARIABLE

C-2

SPORT—
TENNIS: FINALE
FÉMININE ENTRE AUSTIN
ET NAVRATILOVA

D-4

IRAN—
L'AYATOLLAH MADANI
TUÉ DANS UN ATTENTAT
À TABRIZ

B-8

CANADA—
PELLETIER DÉPLORE
L'ABSENCE DE POLITIQUE
ENVERS LA FRANCE

A-8

QUÉBEC—
CAUCUS DES LIBÉRAUX:
PRIORITÉ AUX PETITS
PROPRIÉTAIRES

A-10

- ARTS et DIV..... E-1
- CARR. et PROF..... B-8
- DÉCÈS..... C-11
- D'UNE LIGNE..... A-2
- FINANCE..... B-4
- PETITES ANNONCES C-1
- ROMAN..... C-8
- VIVRE EN '81..... B-10
- VOYAGES..... B-13

persiflage

Gretsky, c'est "la fleur" des hockeyeurs.

—O—

Mao est mort depuis 5 ans et les Chinois ne veulent rien savoir, un point "Té Toung".

—O—

Finies les "Manicances".

—O—

Bob Gainey n'est pas "à thé" même s'il roule dans "sa Lada".

Le Canada doit intervenir auprès de l'Egypte pour que cessent les persécutions

par Gilles Dallaire

SHERBROOKE — "Le Canada qui a toujours fait montre d'une tolérance exemplaire à l'égard de ses minorités religieuses doit intervenir sans délai auprès de l'Égypte afin que cessent les persécutions dont sont victimes, dans ce pays, les musulmans et les chrétiens de rite syrien et de rite copte."

Tel est le vœu qu'a exprimé le chef suprême de l'Église syrienne orthodoxe, Sa Sainteté Ignatius Zakka I, après avoir été informé que le patriarche de l'Église copte, Chenouda III, avait été déposé et exilé, sur l'ordre du président égyptien, M. Anouar El Sadate, à la suite des troubles religieux dont ce pays a été le théâtre au cours des dernières semaines.

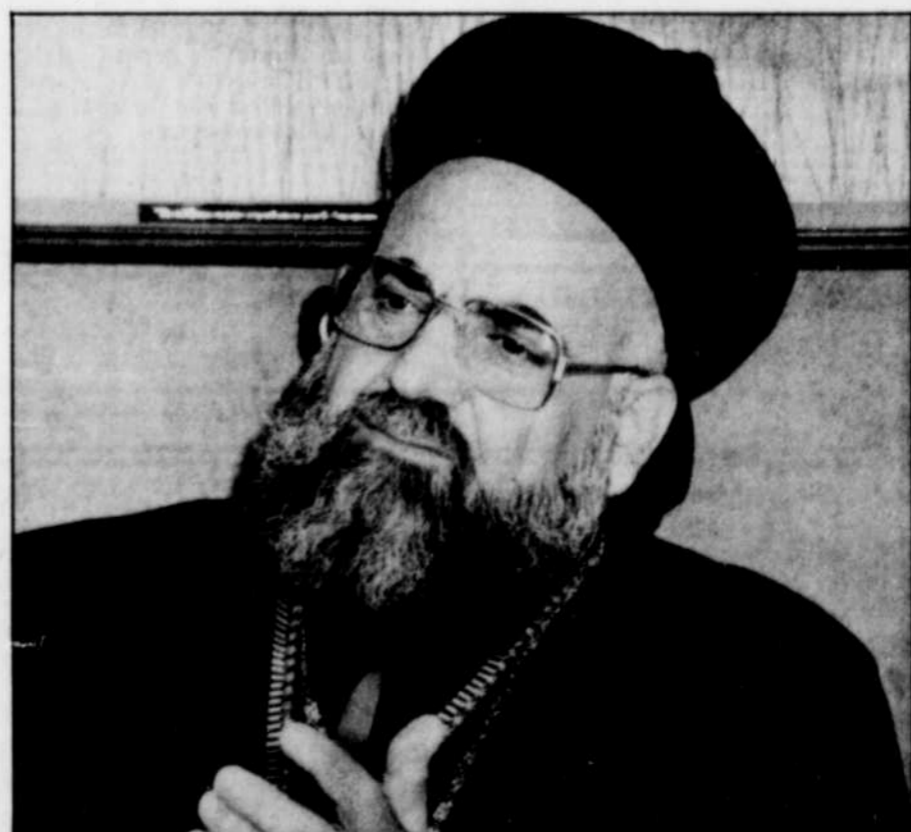
Le patriarche d'Antioche a révélé que les persécutions avaient fait de nombreuses victimes dans la communauté dont il est le pasteur: "Des enfants ont été précipités sur le pavé du haut d'édifices en flammes et des prêtres ont été assassinés. Plus de 500 maisons qui abritaient des chrétiens de rite syrien et de rite copte ont été brûlées et les écoles confessionnelles

ont été fermées. Seule une intervention énergique des pays qui, comme le Canada, respectent leurs minorités religieuses peut ramener le président égyptien à la raison et arrêter ce massacre."

Le pontife qui était, hier, l'invité de

la direction du quotidien La Tribune a affirmé que l'Église dont il est le chef n'intervient jamais dans les affaires temporelles des pays où vivent ses fidèles et que les accusations d'ingérence politique portées contre elle par M. Anouar El Sadate ne sont pas fondées.

(Ignatius Zakka I)



Sa Sainteté Ignatius Zakka I



(Laserphoto PC)

C'est derrière le but des Américains que les joueurs canadiens se sont regroupés pour célébrer leur victoire de 4-1.

Finale Canada-URSS

— D 1

Les Loteries

La Quotidienne

5 0 1

Mini

472231

6/36

5-6-16-27-34-35
(25)

eb
expos

Fanning
perd un 3e
match

— D 1

• Priorité: l'unité chrétienne

— A 12

• La population appuie Sadate

— C 12

NOTRE
PROCHAIN
BINGO

2 ➔ 1.000

LA TRIBUNE

2 MARATHONS
CONSECUTIFS

VOIR PAGE:

B 16

71202

Soupçonné du vol avec violence dans le secteur Le Triolet

Faux "analyste de l'eau" vu un peu partout dans la région et le Québec

SHERBROOKE — Le suspect en rapport avec le vol avec violence survenu dans le secteur Le Triolet, jeudi, aurait non seulement sillonné plusieurs municipalités du Québec mais plusieurs rues de Rock Forest et de Sherbrooke avant de s'attarder à une maison privée du quartier ouest.

Les membres de la division des enquêtes criminelles, plus particulièrement, le sergent-détective Camille Vachon et le détective Bertrand Fortier, sous la supervision du lieutenant-détective Raymond Bonnaud et de plusieurs autres membres de l'équipe, ont poursuivi sans relâche, hier, la cueillette d'informations et d'indices pouvant permettre de retracer cet individu.

Trois têtes d'informations en provenance des rues Bellefleur et Simard, dans le quartier nord et de la rue Barrette, dans le nouveau nord, sont parvenues au quartier général de la rue Marquette.

Tous ces citoyens avaient reçu la visite du fameux "analyste de l'eau".

Le suspect aurait donc tracé son itinéraire des coins les plus isolés du

quartier nord, en passant par le nouveau nord pour traverser la rivière Magog et sillonné le quartier dominant du côté de la colline universitaire où il a découvert l'endroit souhaité pour perpétrer son crime.

Plus tôt en avant-midi de la même journée de l'affaire du quartier ouest, le suspect s'était présenté à trois endroits, à Rock Forest, à savoir sur les rues Péroudeau, Magloire et Plamondon.

De plus, d'autres informations en provenance de l'extérieur de la ville laissent entendre que le même suspect aurait non seulement perpétré des délits semblables, avec le même modus operandi, à Jonquières, Chicoutimi et Rivière-du-loup mais également à Boucherville et même à Granby, il y a une quinzaine. On a même relevé des traces de son passage à Mascouche, à la mi-août.

On rappelle qu'à Rivière-du-loup, le suspect aurait visité jusqu'à 13 endroits différents avant de trouver la place idéale pour commettre le vol.

Le fait de porter une serviette sous le bras, le fait de se présenter comme analyste de l'eau, le fait de s'attarder davantage lorsque des

femmes lui répondent ou semblent seules et enfin cette manie de ligoter ses victimes et de les enfermer dans un placard, tout cela fait du suspect de Sherbrooke et de toutes



Le portrait-robot du suspect, tracé à partir des informations fournies par les victimes de l'affaire du secteur Le Triolet.

les autres municipalités où de tels incidents sont survenus, un seul et même individu.

Les renseignements fournis par les deux victimes du vol avec violence, survenu dans le secteur de la polyvalente Le Triolet, soit l'adolescente et son frère aîné, ajoutés à ceux des autres témoins de la visite du faux technicien en analyse de l'eau, ont permis à l'équipe de l'identité judiciaire de tracer un portrait-robot du suspect.

L'individu, âgé de 30 ans environ, a les cheveux noirs avec des reflets de gris. Il mesurerait cinq pieds et huit pouces et pèserait quelque 150 livres. Il était vêtu d'un jacket beige et d'un pantalon rouille lors de la commission du vol.

On ignore toujours le montant de ce vol. La perte serait plus importante côté bijoux qu'argent sonnante.

Il est également certain que le suspect possède un véhicule pour avoir visité autant d'endroits en une seule journée. La rencontre des policiers avec tous les autres témoins permettront peut-être d'établir une description plus que fidèle du véhicule suspect.

Par ailleurs, un appel anonyme, jeudi, logé aux bureaux de La Tribune signalait le bris d'une conduite d'eau dans le quartier nord de Sherbrooke, l'invidu, qui n'a jamais voulu s'identifier, avait dit avoir été incommodé après avoir absorbé de l'eau, qu'un inspecteur s'était présenté chez lui pour l'avertir de faire bouillir l'eau une quinzaine de minutes avant toute utilisation, etc.

Mais un porte-parole de la Ville a indiqué, dès jeudi, que Sherbrooke n'avait aucun problème avec son

eau, qu'aucun inspecteur ne parcourrait la ville et que si ces inspecteurs opéraient des visites, ils étaient identifiés en conséquence, bien évidemment.

On se demande maintenant si l'agression de jeudi n'avait pas un lien avec l'appel placé à La Tribune... Si les journalistes n'avaient pas vérifié la nouvelle profondément et l'avaient publiée telle que donnée par l'interlocuteur, les gens auraient pu s'attendre à recevoir la visite d'inspecteurs... qui n'auraient pas été de vrais...

Le drame de St-Isidore Louis Charpentier libéré moyennant plusieurs conditions

SHERBROOKE — Louis Charpentier, qui est inculpé de la tentative de meurtre à St-Isidore le 4 août, a été remis en liberté provisoire moyennant plusieurs conditions d'ici à son enquête préliminaire.

Il devra prendre chaque jour une médication dans le but de l'empêcher de prendre de la boisson, se rapporter à un psychiatre-logue une fois par semaine, ne pas posséder d'arme à feu et ne pas communiquer avec les victimes présumées.

Charpentier, un célibataire âgé de 53 ans, de Sawyerville, est soupçonné de tentative de meurtre de Mme Micheline Champagne, du fait d'avoir causé des lésions corporelles à M. Edouard Champagne et d'utilisation d'une carabine 22.

De plus, le magistrat Benoît Turmel de la Cour des sessions de la paix a exigé de l'un des frères de l'accusé d'informer la police si ce dernier omettait de prendre son antabus.

Charpentier subira son enquête préliminaire le 3 novembre.

Le tribunal avait pris connaissance hier d'un rapport à l'effet que le prévenu est apte à subir son procès.

Le procureur Thomas Walsh a exigé que le prévenu ait un encadrement serré pour l'empêcher de boire advenant sa remise en liberté.

Le défenseur Conrad Chapdelaine avait fait entendre le frère de son client lors de l'enquête en détention pour dire qu'il continuerait à le garder à la ferme paternelle et exercerait une surveillance sur lui.

Charpentier, un opérateur de machinerie forestière, a lui-même indiqué qu'il avait entrepris des démarches pour adhérer au mouvement des alcooliques anonymes et se soumettrait à toutes les conditions fixées par la cour.

On se rappellera que Mme Champagne avait été atteinte de coups de feu et son beau-père blessé d'un coup de canon de carabine à leur domicile du 10e rang de St-Isidore.

Selon le secrétaire-trésorier du syndicat

Agents de la Paix: la ministre Leblanc tenterait de s'ingérer dans le syndicat

SHERBROOKE (DF) — La ministre de la Fonction publique du Québec, Mme Denise Leblanc-Bantey, profiterait d'une situation confuse pour s'ingérer dans les affaires du Syndicat des agents de la Paix, tout en retardant la reprise des négociations, a indiqué hier soir le secrétaire-trésorier de cet organisme, M. Alain Préfontaine au cours d'une conférence de presse à Sherbrooke.

M. Préfontaine a tenu à prononcer une conférence hier soir, dans un motel, afin de retablir certains faits rapportés dans un article de La Tribune.

Quelque 1100 syndiqués se sont rendus manifester à Québec cette semaine et ont réussi à rencontrer la ministre, sans toutefois voir les négociations reprendre comme on l'avait espéré.

Selon les propos tenus hier soir par le secrétaire-trésorier du Syndicat des agents de la Paix, Mme Leblanc-Bantey remettrait en cause un vote pris à l'été quant à la représentativité du syndicat.

"Il y en a qui veulent partir un syndicat parallèle. Pour nous, il n'en n'est pas question. Notre vote, là-dessus, on l'a pris cet été et on nous a prouvé que 75 pour-cent des membres étaient en faveur d'un seul syndicat," de révéler M. Préfontaine au cours d'une entrevue avec La Tribune.

Les gardiens du centre de détention sur la rue Winter, à Sherbrooke, s'étaient déclarés malades cette semaine, tout comme plusieurs de leurs confrères dans le Québec.

Aux dires de M. Préfontaine, les négociations avec les autorités gouvernementales sont rompues depuis mars dernier alors que le contrat pour les clauses normatives est échu depuis fin mars et, celui des normes salariales, depuis décembre dernier.

Une pétition a été présentée aux autorités, demandant la formation d'autres syndicats pour regrouper respectivement certaines catégories des agents de la Paix au Québec. Mais le porte-parole a précisé, hier soir, que cette pétition avait été faussée par

certaines personnes.

Selon le secrétaire-trésorier du syndicat, un groupe de surveillants en détention de Montréal souhaiterait la formation d'un second syndicat pour représenter uniquement les gardiens en centre de détention. La CSN, de qui le syndicat s'est désaffilié, tenterait de refaire son entrée au sein du syndicat.

Depuis 1974, le syndicat des agents

de la Paix réunit quelque 2.500 membres dont les gardiens en centre de détention, les gardiens de l'Assemblée nationale, les agents de la Faune, des constables spéciaux des Travaux publics, les agents des Pêcheries, les agents du ministère des Transports ainsi que les constables spéciaux du tribunal de la Jeunesse.

Dans la région de l'Estrie, le syndicat groupe environ 250 membres.

Pas pour les privilégiés, mais s'en débarrasser

SHERBROOKE — "Habituellement nous demandons des sentences plus sévères pour ce genre de vol mais dans ce cas particulier, ce n'est pas pour privilégier les accusés mais pour s'en débarrasser puisque ce sont des citoyens américains."

Il ne faudrait pas croire par ces mots que le procureur Thomas Walsh n'aime pas nos voisins du sud mais le cas de vol avec violence que le juge Benoît Turmel de la Cour des sessions de la paix avait à entendre comportait plusieurs particularités.

Se tenaient devant le juge Turmel, une jeune femme et un homme, accusés d'avoir volé à la pointe du couteau et avec un doberman, un portefeuille contenant \$150, appartenant de Sylvain Lafond. Un deuxième homme était accusé du recel de \$35, somme qu'il savait avoir été volé.

Le tout s'est déroulé dans le cadre des préparatifs de l'exposition agricole de Richmond. Les trois accusés et

la victime faisaient partie au moment de l'incident du personnel de la foire. Tina Wisler, âgée de 20 ans, de New York et Louis Napoleon Burrows, âgé de 24 ans, du Rhode Island ont plaidé coupable à l'accusation de vol avec violence alors que Gary Hamilton enregistrerait un plaidoyer de culpabilité à une accusation du recel d'une somme de \$35.

Me Walsh a recommandé au tribunal une sentence suspendue mais assortie d'un remboursement de la partie manquante du montant volé — environ \$75 —, l'obligation de quitter le pays dans les prochaines 72 heures et l'interdiction de revenir au Canada pour les trois prochaines années.

Le défenseur Michel Dussault ne s'est pas objecté aux diverses recommandations de Me Walsh aussi le juge Turmel a endossé toutes les recommandations de la couronne, y compris la sentence suspendue.

Affaire consistante

SHERBROOKE — Déjà condamné à \$230 pour avoir subi un test de 230 milligrammes d'alcool par 100 millilitres de sang, puis de retour, devant le tribunal pour une seconde affaire de facultés affaiblies avec encore 230 milligrammes d'alcool, le juge Benoît Turmel de la Cour des sessions de la paix n'a pu s'empêcher de s'exclamer: "C'est cela que l'on appelle de la consistance."

Mais le problème, le vrai... c'est que la consistance était tellement consistante en terme de temps, qu'il y avait avis de récidive rattaché à la plainte présentée par le procureur Thomas Walsh au tribunal.

L'avis de récidive dénonçant deux offenses de facultés affaiblies au volant, en moins d'une année, entraîne automatiquement une sentence de 14 jours de prison.

Après avoir pris connaissance des

faits, le juge Turmel a donné à l'accusé une sentence de 14 jours consistants.

Référés à un jury

SHERBROOKE — Réal Ouellette et Alain Auger ont été référés à un jury des assises d'automne pour répondre de conspiration, voies de faits sur une personne âgée dans le but de la voler ainsi que d'utilisation d'un masque d'halloween comme déguisement et d'une carabine de calibre 22 le 17 août à Magog.

Ils avaient été admis à leur examen volontaire devant le magistrat Benoît Turmel de la Cour des sessions de la paix.

Les prévenus, âgés de 18 ans, de Magog, ont été cités à leur procès dont la date sera fixée le 2 novembre.

d'une ligne... à la page.

• PUBLI-PROMOTION • RELATIONS PUBLIQUES
• PUBLICITÉ • CONCOURS • ANNONCES •

JOUEZ AU GOLF A MOITIE PRIX AU MONT ORFORD



La Tribune est heureuse de vous offrir en collaboration avec les autorités du golf du Mont Orford, la chance de fouler à moitié prix les allées de ce magnifique parcours de 18 trous situé près de Magog, à compter du 8 septembre.

La façon de procéder est simple. Un groupe de quatre joueurs qui se présente à la boutique du pro avec cette découpe du journal n'aura qu'à payer le prix de deux billets pour le droit de parcours. S'il n'y a que trois joueurs, ils ne paieront que le prix de deux droits de parcours.

L'offre de La Tribune et du Mont Orford est valide sur semaine, soit du lundi au vendredi, jusqu'au 9 octobre.

Les golfeurs désireux de jouer sur le parcours d'Orford, n'ont donc qu'à découper cette annonce pour profiter d'un décor enchanteur.

NON VALABLE POUR LES TOURNOIS

Une gracieuseté de votre quotidien **la tribune**

la tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,
Tél. 569-9201, J1K 2X8
Journal quotidien publié à Sherbrooke par
La Tribune Ltée. Fondé le 21 février 1910

YVON DUBÉ
Président et Éditeur
JEAN-GUY FARAH
Adjoint au président (adm.)
et Secrétaire-trésorier
LIONEL DALPÉ
Adjoint au président (prod.)
et Éditeur adjoint

REDACTION
JEAN VIGNEAULT
Rédacteur en chef
JACQUES LAFONTAINE
Chef éditorialiste-adjoint
SERGE GOSSELIN
Directeur de l'information
CHRISTIAN BELLAVANCE
Chef des nouvelles
GILLES DALLAIRE
Adjoint au chef des nouvelles
MICHEL DIONNE
Chef de pupitre
DENIS MESSIER
Directeur des pages sportives

PUBLICITÉ
FRANÇOIS VAILLANCOURT
Directeur de la Publicité
DAWSON BEAULIEU
Chef des ventes locales
PAUL ALLARD
Chef de la Production publicitaire

COMPTABILITÉ
ANDRÉ CORRIVEAU
Chef comptable
L. ALCIDE BEAUCHER
Gérant au crédit

ATELIER
JACQUES E. LEDUC
Directeur (technologie graphique)
J. JACQUES DELORME
Chef des opérations
ANDRÉ BELANGER
Chef de la production

EXPÉDITION
MICHEL DOYON
Chef à l'expédition
ANDRÉ JACQUES
Adjoint à l'expédition

TIRAGE
GASTON GAGNÉ
Directeur au tirage
JACQUES ROY
Chef des ventes au tirage

GÉRANTS DE DISTRICT
PIERRE BEAULIEU
Magog-Deuxrives-Rock Forest-
Sherbrooke-Nord
CONRAD BERGERON
Sherbrooke-Ouest
YVES BERGERON
Sherbrooke-Nord
Valcourt-Bromptonville
FRANÇOIS DUBÉ
Lac-Mégantic
ANDRÉ FONTAINE
Sherbrooke-Est-Ouest
Lennoxville

Courrier de deuxième classe:
Enregistrement No 1539
Abonnement: Au Canada, territoire immédiat, sauf en-
droits desservis par camélot et routes motorisées: 1
an \$90.00, 6 mois \$60.00, 3 mois \$36.00, 1 mois
\$15.00. Hors de notre territoire immédiat, États-Unis et
autres pays: 1 an \$150.00, 6 mois \$90.00, 3 mois
\$60.00, 1 mois \$25.00.

MICHEL LAVOIE
Coaticook — East Angus
GUY MANSEAU
Asbestos-Windsor-Richmond
JEAN-MARC PÉPIN
Sherbrooke-Est — Fleurimont
GASTON PINARD
Drummondville — Acton Vale
JEAN-LUC PINEAULT
Bois-Francs
JEAN-CHARLES POULIN
Therford et région

King wellington
REDIGE EN COLLABORATION

carnet

Ronald Lafrance a des principes d'hygiène personnelle tellement ancrés qu'il ira même jusqu'à utiliser un écumoire de piscine pour se laver le visage... l'état de son appendice nasal pourrait témoigner de cette pratique...

Gilles Tanguay sait maintenant qu'il n'a plus aucune chance à prendre lorsqu'il se promène sur un quai avec des paquets sous les bras et sans ses lunettes... croyant toucher à la terre ferme, il a chuté à l'eau où, miraculeusement, il a pu retrouver ses lunettes...

Contrairement à ce que prétendent certains, Robert Bourgaud ne refuse pas tout verre d'alcool parce qu'il songerait à joindre les rangs des lacordaires... ce serait plutôt son médecin qui l'aurait mis au régime sec...

Les amis de Guy Giard ont décidé de changer son surnom de "choo-choo" pour "moineau" parce que depuis quelques temps, il ne fait plus que picosser dans son assiette, pèse comme une plume tout en cacassant autant qu'avant...

Le directeur général de la station radiophonique CHLT, Raynald Brière, quittera Sherbrooke pour s'installer dans la métropole où il agira comme adjoint au vice-président du ré-

seau télémedia et de la station montréalaise CKAC... télémedia est la société propriétaire des stations radiophoniques sherbrookoises CHLT-AM, Cité-AM et CKTS...

Homme d'affaires averti, le conseiller du quartier ouest, Réginal St-Laurent, a compris que le sud ce n'est pas uniquement fait pour les vacances et qu'il y a toujours moyen de rendre utile ce qui est agréable...

TELEVISEURS SYSTEMES DE SON
LES MEILLEURS
BUREAU & BUREAU
600 QUAI, TEL. GALT, SHERBROOKE
569-9585

Paul Nadeau
vous parle aujourd'hui de
Saphirs et rubis, une merveilleuse famille Voir
chronique sous Tour d'horizon, 1ère page
Petites Annonces. 62784

Le père condamné pour viol d'une de ses filles:

Trois ans de plus pour inceste avec ses 2 filles

SHERBROOKE — Le père de famille, qui avait écopé mercredi de cinq ans de baigne pour le viol de l'une de ses filles, a été condamné hier à trois années additionnelles pour inceste avec ses deux filles et à un an supplémentaire pour avoir braqué une arme à feu contre elle. Il a reçu cette sentence du juge Benoît Turmel de la Cour des sessions de la paix, à Sherbrooke. Cet individu aux cheveux blancs, âgé de 50 ans, a été trouvé coupable d'avoir eu des relations incestueuses en 1973 avec ses deux filles alors âgées de 18 et 16 ans, à Wotton. Le procureur Claude Chartrand avait réclamé la sévérité contre l'inculpé pour sa conduite criminelle et déshonorante. Il a mentionné que cet homme avait élevé ses enfants dans un climat de terreur et de violence et abu-

sé de ses filles pendant une durée de 12 à 15 ans. Me Chartrand a ajouté que le prévenu avait encore humilié ses enfants en criant au coup monté contre lui. Il avait relaté que l'inculpé commettait l'inceste avec ses filles qui dormaient dans le même lit et se bouchaient les oreilles pour ne pas entendre ce qui se passait. Me Chartrand a noté qu'il avait braqué une arme à feu sur ses enfants et qu'il est heureux que la cartouche se soit enrayée parce qu'il aurait pu être accusé de meurtre. Il a rapporté que l'une de ses filles est devenue enceinte et qu'il l'avait envoyée travailler dans la forêt pour qu'elle avorte sans assistance médicale. Me Chartrand a indiqué qu'il négligeait de faire soigner ses enfants

malades par crainte qu'ils racontent ce qui se passait chez lui. Il a noté qu'il obligeait ses filles à danser sur la table de la cuisine. Me Chartrand a relaté que cet individu avait dit à son épouse, qui est décédée en 1978, que si elle n'était pas contente elle n'avait qu'à s'occuper des garçons. Il a ajouté que l'accusé considérait comme un concurrent l'ami de sa fille qui a finalement révélé cette affaire sordide. Me Chartrand a insisté sur le fait que la société ne peut tolérer un comportement semblable à celui-ci. Le défenseur Denis Lavigne a rappelé que son client avait été condamné à cinq ans dans le district d'Arthabaska pour le viol de l'une de ses filles et a noté que cela avait trait à la même situation. Il a soumis que son client est déte-

nu depuis le mois de février, que l'une de ses filles est mariée depuis, que l'autre avait quitté la maison et que son fils a été confié à un centre d'accueil. Me Lavigne a insisté sur le fait que cet individu n'avait pas de dossier judiciaire et qu'il y a maintenu peu de dangers de récidive. Le juge Turmel a insisté sur le caractère brutal, répugnant et sadique de ces crimes. Il a noté que le prévenu s'était livré à des sévices indescriptibles contre l'une de ses filles parce qu'elle mouillait son lit. Le juge Turmel a condamné l'inculpé à trois années consécutives pour inceste et à un additif pour le fait de braquer une arme à feu, ce qui totalise des peines de neuf ans.

Rock-Forest

Boudreau aurait dû présenter des excuses

Eaton Corner

Les riverains de la route 210 sont en colère...

Un peu trop connu...

SHERBROOKE — "Si jamais votre client revient devant la cour une autre fois, il n'y aura plus de juge pour l'entendre!" C'est en ces termes que le juge Benoît Turmel de la Cour des sessions de la paix s'est exprimé au défenseur Jean-Pierre Rancourt à propos d'un homme trop bien connu que déjà trois juges ne peuvent entendre parce qu'ils le connaissent un peu trop bien. "C'est pour cela que je lui ai dit de ne pas venir ce matin car je savais que c'était vous qui étiez sur le banc." Il faut dire que le juge Turmel est également bien connu. Cela faisait donc deux fois que la cause était remise. On a donc pris une chance en faisant en sorte que l'affaire — une cause de facultés affaiblies au volant — soit entendue par le juge Laurent Dubé. "Je vous demande de lui confier l'affaire, monsieur le juge, car mon client m'a dit qu'il croyait que le juge Dubé ne le connaissait pas. En tout cas, lui, il ne connaît pas ce juge."

Mention honorable

SHERBROOKE — Le Conseil canadien de l'habitation, région du Québec, profitera de Semaine de l'habitation pour souligner une réalisation de l'architecte Jean Morin de Sherbrooke, soit la Maison Quatre-Vingt. Le dernier jury du Conseil lui a décerné une mention honorable. Au Québec, le jury s'est penché sur 27 projets-réalisations, a décerné deux prix d'excellence et cinq mentions honorables. Les réalisations et les projets primés ont été jugés en fonction de leur intégration au milieu, de leur usage, des technologies employées, de leur design et de leur contribution à la conception d'un habitat canadien. Dans un reportage en novembre '80, on avait souligné les mérites de la maison à énergie solaire construite par M. Morin, dont un système de distribution de chaleur réparti en cinq zones, avec chacune un système autonome de récupération et d'appoint.

Selon André Collard Une politique de communication reflétant les dix dernières années

par Doris Baker

SHERBROOKE — Pour planifier et coordonner ses activités de communication, la ville s'est dotée d'une politique qui se veut, dans les faits, un reflet fidèle de l'expérience vécue à la ville au cours des dix dernières années.

C'est ce qu'a révélé à La Tribune le directeur du service des relations publiques, M. André Collard, rappelant l'importance pour la ville de posséder un guide essentiel au bon fonctionnement de l'administration publique.

"D'abord, il n'y a jamais eu une politique de communication écrite à la ville. Maintenant, il y en a une et elle s'inspire d'expériences vécues dans certaines villes du Québec, du Canada, des Etats-Unis et plus particulièrement de celle que vit l'administration municipale depuis plusieurs années", a-t-il dit en ajoutant qu'il s'agissait en somme de l'officialisation de ce qui se fait présentement et depuis un certain temps à la ville sur le plan des communications.

Pour M. Collard, il importait d'introduire dans un document de plusieurs pages des principes, des objectifs, des procédures, des règles et aussi des moyens d'application d'une politique de communication pour tout le personnel de la hiérarchie municipale.

En principe, le conseil de ville a approuvé les grandes lignes de la politique de communication de la ville aux dires de M. Collard.

"C'est un document de base qui ne déroge pas à la pratique usuelle. Il sera toujours possible pour la ville d'y

ajouter d'autres politiques comportant certaines affinités avec les orientations de la politique de communication. Je pense entre autres et aux nouvelles règles graphiques pour assurer une image plus cohérente de la ville et à l'élaboration possible d'un code d'éthique pour les employés de la ville", a-t-il dit.

Relativement aux nouvelles règles graphiques, M. Collard a expliqué que le but visé par la ville était de faire comme le gouvernement du Québec, qui prône l'uniformité dans ses présentations.

"Pour obtenir une image plus cohérente, la ville doit uniformiser toute son identité visuelle sur la papeterie, la signalisation, la publicité dans les journaux etc, etc. D'ailleurs l'application se fait progressivement", a-t-il dit.

L'information, moyen par lequel les citoyens connaissent les programmes, les politiques, les réalisations, les mesures administratives et les services offerts, tient une place importante dans la politique de communication de la ville qui reconnaît le droit du citoyen d'être informé.

"Donner accès à l'information ne doit pas être considéré comme un privilège accordé gentiment à des citoyens qui la sollicitent. Au contraire, tout citoyen vivant en démocratie possède un droit inviolable de savoir. Refuser ce droit, c'est tout simplement ne pas reconnaître le rôle essentiel de l'administration municipale qui est d'offrir des services aux citoyens en droit de les recevoir", cite clairement le document qui établit les règles de

diffusion de l'information applicables au personnel à l'emploi de la ville et à l'ensemble des élus municipaux.

Ainsi, seul le chef de l'exécutif, en l'occurrence le maire, est autorisé, selon la politique, à faire des déclarations publiques au nom du conseil de ville. Les déclarations des conseillers demeurent d'ordre personnel à moins qu'ils détiennent un mandat officiel leur permettant de parler au nom du conseil. Les déclarations des fonctionnaires se limitent aux modes d'opération des services. Les déclarations des fonctionnaires supérieurs de même que celles des employés de la ville ne

doivent pas, pour aucune considération, contredire négativement et publiquement celles faites antérieurement par des autorités supérieures.

Pour M. Collard, la communication est un complément au rouage administratif.

"La communication dans le rouage administratif vient favoriser, protéger et faciliter le mouvement harmonieux de la roue, révèle le document. Pour que son mouvement soit doux et régulier, la roue municipale doit porter la semelle pneumatique de la communication."

Libéré...à condition d'éviter le complice

SHERBROOKE — Willis Lazenby, l'accusé à la jambe plâtrée, a pu recouvrer sa liberté mais il devra pour la conserver remplir une série de conditions imposées par la cour.

Le jeune homme de 21 ans, de la région de North Hatley, doit répondre à huit chefs d'accusation concernant des faux chèques, dont quatre totalisant près de \$4000 avaient servi à l'a-

chat de systèmes de son dans divers commerces, puis écoulés dans des débits de boisson.

Détenu depuis son arrestation, il y a une huitaine de jours, la cour avait refusé de rendre la liberté à l'accusé, qui en était à ses premières offenses parce qu'un complice était toujours au large.

Finalement, à la suite des représentations du défenseur Jean Charest

et des garanties offertes à la cour, notamment un engagement de \$5000 de la mère de l'accusé, le juge Yvon Roberge a accepté d'élargir Lazenby.

Ce dernier ne devra pas fréquenter les débits de boisson, rentrer à la maison à 23h00



(Photo La Tribune par Claude Poulin)

Les autorités municipales recevaient, hier, au Domaine Howard, la suite du patriarche d'Antioche en visite à Sherbrooke depuis le début de la semaine. De gauche à droite: le chanoine Karim Karma, curé de la paroisse syrienne orthodoxe Saint-Ephrem, Mgr Georges Cloutier, recteur du Séminaire de

Sherbrooke, le conseiller Antonio Pinard, représentant le maire O'Bready, sa sainteté Ignatius Zakka I, chef supérieur de l'Eglise syrienne orthodoxe et son éminence Mgr Mar Athanasios Samuel, archevêque de New-York et primat de l'Eglise syrienne orthodoxe au Canada et aux Etats-Unis.

La Fiducie du Québec

Un choix judicieux de modes d'épargne

La Fiducie du Québec a mis au point à votre intention une vaste gamme de modes d'épargne à moyen et long termes, qui sauront répondre à vos préoccupations financières.

Les dépôts garantis.* Un choix judicieux qui garantit un rendement élevé.

De 1 jour à 5 ans, de la date d'émission du certificat jusqu'à son échéance, votre capital et le taux d'intérêt sont garantis. Vous avez le choix de la durée du dépôt et de la fréquence des versements d'intérêt. Aucuns frais d'administration.

*Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôts du Québec. ** Les unités des Fonds Desjardins ne se vendent que par l'intermédiaire de prospectus. Vous pouvez les obtenir sur demande.

Les régimes enregistrés d'épargne-retraite.

Un choix judicieux pour préparer votre retraite en réduisant vos impôts.

Vous avez le choix parmi plusieurs régimes qui se distinguent par leur véhicule de placement. Vous pouvez même épargner en vue de la retraite à même les bénéfices de votre entreprise, avec un régime de participation différée aux bénéfices.

Les Fonds Desjardins.**

Un choix judicieux pour diversifier vos placements.

Dans les Fonds Desjardins, vous mettez vos épargnes en commun avec celles de plusieurs autres épargnants.

Gérées par des professionnels, vos épargnes sont investies à votre choix dans des Fonds

Hypothèques, Actions ou Obligations. Vous pouvez effectuer des dépôts en tout temps et des retraits mensuels, sans frais.

La rente à versements invariables.

Un choix judicieux pour étaler vos revenus exceptionnels et diminuer vos impôts.

Ce placement avantageux garantit un taux d'intérêt élevé. Conçu spécialement pour ceux qui reçoivent une forte somme en quittant leur emploi, ceux qui réalisent un gain de capital imposable et ceux qui perçoivent des revenus irréguliers, comme les artistes et les sportifs, par exemple.

Nos conseillers se feront un plaisir de vous fournir plus d'informations, et de vous offrir le Guide des modes d'épargne.



Fiducie du Québec

MONTREAL (514) 281-8840 LAVAL (514) 668-5223 QUEBEC (418) 653-6811 CHICOUTIMI (418) 549-5746

desjardins

Venez ou téléphonez SHERBROOKE Place Jacques-Cartier (819) 566-5667 1-800-567-6920

Première mondiale de MÉTIER: BOXEUR

Un film d'André Gagnon — Musique: OFFENBACH Avec: Gantzen Hart, Eddie Melo et d'autres boxeurs.

12, 14, 15 et 16 septembre à 19h30 et 21h30

KINÉART

CENTRE CULTUREL Université de Sherbrooke



L'agro-tourisme, une formule qui, en dépit de sa nouveauté, a déjà fait largement ses preuves

par Gilles Fisette

AYER'S CLIFF — Formule relativement nouvelle au Québec, surtout si l'on compare avec des pays européens où elle est extrêmement populaire et développée, l'agro-tourisme est bien implanté et satisfait les agriculteurs comme les touristes.



C'est dans une vaste remise d'une ferme d'Ayer's unis pour diner et pour tenir leur assemblée plénière. Clifff qu'une soixantaine de participants se sont réunis.

Par ailleurs, si le public atteint diffère sensiblement du public visé, l'agriculteur, lui, trouve son compte et

ne reve pas de structures plus grosses, allant même jusqu'à dire que le développement de l'industrie du tou-

risme rural se fera sans lui puisqu'il préfère, avant tout, sa terre. C'est ce qu'on peut retenir du colloque placé sous le thème "Premières journées québécoises dans le tourisme rural" qui a réuni durant deux jours une soixantaine d'intervenants à Ayer's Cliff.

Ces gens qui, joignant la théorie à

amenés par l'agence Agricotours, par Vacances-Familles, ou représentaient des ministères ou des organismes gouvernementaux impliqués dans le tourisme, des associations touristiques et le milieu agricole.

Répartis dans trois ateliers, ils ont tout d'abord mieux défini ce qu'est l'agro-tourisme et le tourisme rural en établissant que l'agro-tourisme se ramène à l'hébergement à la ferme tandis que le tourisme rural est beaucoup plus général et comprend toutes les activités touristiques pouvant se passer en milieu rural.

Dans le cas de l'agro-tourisme, le géographe Roger Nadeau, qui animait un des ateliers, a rappelé qu'une étude qu'il a dirigée a démontré que le public-cible, les gens moins aisés qui ne prennent pas de vacances, faute d'argent, n'avait pas été atteint. L'hébergement à la ferme rejoint en effet surtout les couples plus instruits et faisant partie de la classe moyenne ou supérieure.

Ce qui toutefois s'explique facilement et n'est pas un frein à la poursuite et à l'amélioration de la formule d'autant plus que l'agro-tourisme satisfait 98 pour cent de sa clientèle et ce, autant chez les touristes que chez les agriculteurs qui voient là une source d'enrichissement, non pas financière, comme plusieurs pourraient le croire, mais sociale et intellectuelle.

Formule d'avenir

Par ailleurs, si s'accroît le nombre des agriculteurs prêts à ouvrir leur ferme aux touristes urbains intéressés à vivre quelques temps à la campagne, les hôtes ne veulent pas chambarder leur cadre de vie et ne désirent pas être les artisans du développement du tourisme rural qu'ils ne réprovent toutefois pas.

Par contre, ils estiment que ce sera là le rôle de ceux qui en font la promotion, l'agence Agricotours, Vacances-Familles, et les ministères et organismes gouvernementaux, de concert avec les leaders politiques, économiques ou sociaux de chaque région.

Les participants ont pu également se pencher sur les différentes formules de tourisme rural que propose le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche.

Ce ministère, se penchant sur les formules exploitées en Europe, propose de développer le tourisme rural selon trois modèles de villages: le village temporaire, le village permanent dur et le village éclaté.

C'est cette dernière formule que les

participants ont semblé privilégier parce qu'elle s'intègre davantage aux ressources existantes et suppose, en période de coupures budgétaires,



M. Roger Nadeau

moins d'investissements. Cette formule repose sur l'utilisation maximale de ce qui existe déjà: fermes, auberge rurale et infrastructure de loisirs.

Une expérience extrêmement emballante pour Rita et Roger Hébert

AYER'S CLIFF (GF) — "Quand des gens me demandent si je trouve ça fatigant de recevoir des étrangers, comme on dit, je leur réponds que, si des gens choisissent de venir vivre à la ferme, c'est parce que ça les intéresse, qu'ils sont des gens comme nous et qu'il ne reste plus qu'à se parler une fois pour ne plus être étrangers."

Rita Hébert et son mari Roger Hé-

bergent des touristes sur leur ferme depuis six ans et c'est en connaissance de cause qu'elle tenait à faire un témoignage sur l'agro-tourisme selon le point de vue des hôtes.

Pour ces gens de St-Edwidge qui disent être le reflet de l'ensemble des agriculteurs-hôtes, la formule est au point: "C'est formidable les contacts que nous avons entre hôtes et touristes. En six ans, nous n'avons jamais

connu d'expériences malheureuses. Nous n'avons jamais dit: "Que j'ai hâte qu'ils partent, ceux-là!" 75 pour cent des gens qui viennent ici sont de Montréal, des États-Unis ou d'Europe. Il n'y a presque pas de Sherbrookoïses. Sherbrooke, c'est vrai, est une ville construite à la campagne. Ils n'ont pas besoin de venir à la ferme."

Conférencière invitée durant le dîner, Mme Hébert poursuit en disant

qu'il n'y a pas un agriculteur qui fait cela pour l'argent car il serait déçu. "Par contre, on retire énormément de ce contact.

On se rend compte aussi comme on est bien sur notre terre. Les gens n'en reviennent pas de voir qu'on possède cent acres de terre cultivées. Ils disent qu'on a un domaine; il nous fait paraître plus riche qu'on ne

l'est en réalité", ajoute-elle, rejoignant une autre hôtesse qui disait qu'elle avait de beaux arbres sur sa terre après que les touristes le lui eurent répété mille fois. "C'est vrai qu'ils sont beaux mais, moi, je ne les voyais pas avant."

Enfin, Mme Hébert signale que, ce qui frappe davantage les gens, ce sont

les animaux. "Bien des gens de la ville n'ont vu des vaches qu'à la télévision ou de loin, dans les champs. Ils n'en reviennent pas de voir comment une vache est grosse de près. Il faut aussi les voir assister — et ils ne manqueraient pas ça pour tout l'argent au monde — à la naissance d'un veau. Bien des femmes éprouvent alors des contractions. C'est tout un spectacle pour eux."

Boudreau aurait dû présenter des excuses publiques à Felteau

(Léonard Gaudreau)

ROCK-FOREST (Isp) de la municipalité, M. Jean Felteau, se dévoue

corps et âme et sans compter pour Rock-Forest.

C'est pourquoi, le maire aurait dû s'excuser publiquement des propos qu'il a tenus à son endroit", a soutenu le conseiller Léonard Gaudreau.

Si M. Gaudreau fait part, un peu tardivement, de ses commentaires sur cette question, c'est qu'il n'avait pu être rejoint en début de semaine, quand les conseillers ont été invités à se prononcer sur le sujet, comme la possibilité leur en avait été refusée par le maire, M. Laurent Boudreau, lors de la dernière assemblée du conseil.

Au dire du doyen des conseillers de Rock-Forest, le maire ne pouvait refuser la rétractation exigée par les hauts fonctionnaires municipaux.

"Si cette histoire en était vraiment une qui ne regarde que le maire et M. Felteau, je ne comprends vraiment

pas pourquoi c'est M. Boudreau lui-même qui a attaqué publiquement M. Felteau par la voix des médias d'information."

Aussi, M. Gaudreau a dit croire que le refus du maire risque de garder le climat de travail difficile pour tous.

Le conseiller a tenu à dénoncer ce qu'il a appelé le coup en bas de la ceinture que lui donna le maire le soir de l'adoption du règlement 467

contre lequel il devait user de son droit de veto. "Quand j'ai donné mon appui au projet du complexe municipal, le maire m'a ironiquement félicité de prendre la défense des gens du village qui, selon lui, sont affectés par ce projet. Je tiens à dire que j'ai voté pour ce règlement d'emprunt parce que je suis convaincu que c'est un projet raisonnable qui vaut pour l'intérêt de tous les contribuables de Rock-Forest, qu'ils soient de la campagne, du village ou des quartiers résidentiels."

Un festival haut en couleurs...

MAGOG — Dans quelques jours, Magog sera en fête à l'occasion de la sixième édition du Festival des Couleurs qui, à chaque année, ne manque pas d'attirer de nombreux visiteurs.

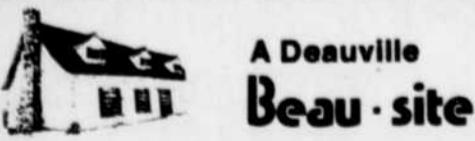
Cette année, bien que quelques anciens directeurs du Festival soient encore actifs au sein de l'organisation, on y a apporté du sang nouveau.

M. Jean-Pierre Fontaine, qui a été avec la direction du Festival des Couleurs depuis les débuts, a accepté la présidence. "Au moins trois nouvelles activités ont été greffées aux activités existantes, un concours de photographies, un concours de vieilles photos et une compétition de clairons" a révélé M. Fontaine.

La Place du Festival sera encore aménagée au parc des Braves où se déroulent les spectacles, la musique et la danse ainsi que quelques autres événements.

Les autres activités se tiendront aux mêmes endroits que par les années passées, dans différents secteurs de la ville.

Pour ajouter à l'émotion donnée au thème de cet événement, les couleurs, il y aura également des excursions au mont Orford et des tours sans frais dans les télé-sièges.



A Deauville Beau-site

Spécial

TOUT LE MOIS DE SEPTEMBRE (du mardi au dimanche inclus)

PATTES DE CRABE

D'ALASKA GRILLÉES Riz et beurre à l'ail

\$8 75

TABLE D'HOTE

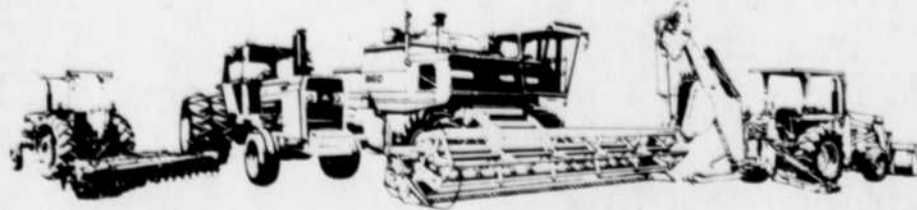
Escargot ou Velouté de concombre Entrecôte grillée, 12 oz Dessert

\$9 75

Salles de réceptions pour banquets, noces, party de bureau - pour 100 pers ou plus. Réservations, tél.: 864-4050

FAITES UN BON MARCHÉ

Grâce aux escomptes d'usine et aux options de financement spécial, nous pouvons vous faire profiter d'un bon marché sur chaque machine Massey neuve de notre stock.



Plus que jamais auparavant, nous pouvons vous faire profiter d'un bon marché à l'achat de toute machine Massey de notre stock, parce que nous pouvons réduire son prix grâce aux gros escomptes d'usine qu'on nous a accordés. Venez nous voir pour choisir la machine qu'il vous faut, car nous sommes prêts à vous faire un bon marché. Nous voulons vendre nos machines et vous faire économiser au même temps.

Voici votre chance de déjouer le heusse des frais de crédit. Par l'entremise de la compagnie de finance Massey Ferguson, nous offrons aux clients dont le crédit est bon, tout un choix d'options de financement. Un bon marché pareil est rare par les temps qui courent. Donc, ne le manquez pas.

Nous avons ce qu'il vous faut, au moment où il vous le faut, à des prix des plus avantageux. Venez prendre tous les détails pour faire un bon marché sur la machine Massey neuve de votre choix. Mais hâtez-vous, car ces offres expirent le 31 octobre 1981.



Allez vite voir votre concessionnaire pour obtenir tous les détails.

Maintenant, plus que jamais, Massey c'est le bon sens même

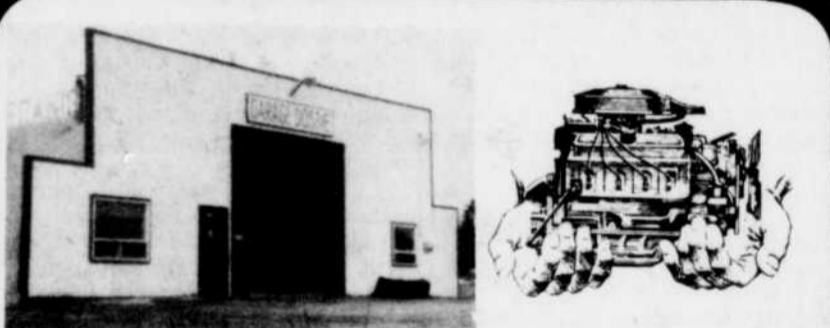


PAUL SIMONEAU prop. 25 ans d'expérience

PAUL SIMONEAU INC.
1261 RUE KING EST, SHERBROOKE — TEL.: 563-4343

SERVICE DE DÉPANNAGE 24h.

Tél.: 567-1469 563-6673



Venez profiter de nos 25 années d'expérience en mécanique générale sur autos et camions.

Construction modeste et administration des moins coûteuse vous permettent d'obtenir un service de plus haute qualité à un prix minimum.

Tous vos ennuis mécaniques, laissez-nous nous en occuper!

Votre satisfaction est notre plus grande préoccupation.

GARAGE DOSTIE

4389, Martin, Rock Forest 569-5455



COURS D'ANGLAIS pour adultes CONVERSATION

COURS DU SOIR

3 soirs/semaine: lundi, mardi et mercredi, soit 9 heures/semaine, de 19 h 00 à 22 h 00

Début: Lundi le 5 octobre 1981

Durée: 90 heures (10 semaines)

Endroit: Les cours se donneront à l'école Montcalm.

COURS INTENSIFS

5 avant-midis par semaine, du lundi au vendredi (6 semaines), de 8h45 à 11h45.

Début: Lundi le 19 octobre 1981

Durée: 90 heures (6 semaines)

Endroit: Les cours se donneront à l'école Ste-Bernadette, 90 rue Ontario.

INSCRIPTION ET TEST DE CLASSEMENT

Endroit: Ecole Sherbrooke Elementary, 242 rue Ontario
Date: Lundi le 14 septembre et mardi le 15 septembre
Heures: de 19 h 00 à 21 h 00

Frais d'inscription: \$30.00 (non-remboursable à moins que le cours soit annulé par la C.S.R.)
Frais de scolarité: \$30.00 (remboursable si l'étudiant annule avant le début des cours)
Total: \$60. (payable au moment de l'inscription).

Pour de plus amples renseignements s'adresser à:

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE EASTERN TOWNSHIPS
257, Queen, Lennoxville (PO) (819) 569-9468, ext. 56

La vie dans les Cantons

Les riverains de la route 210 en colère

par Guy Crevier

COOKSHIRE — La décision du ministre québécois des Transports de retarder la pose d'une couche de béton bitumineux sur la route 210, entre Birchton et Eaton Corner, risque de soulever la colère de la population de ce coin de l'Estrie.

Déjà sept municipalités, soit Sawyer, St-Isidore, St-Malo, St-Venant, East-Clifton, East-Hereford et la municipalité du Canton de Newport, ont exercé des pressions auprès des responsables du bureau du district

En fait, M. Dodier, tout comme la majorité des maires des environs de Sawyer, reproche au ministre des Transports de ne pas respecter l'échéancier prévu et qui a permis, entre autres choses, l'élargissement

des problèmes qu'ont vécus, l'hiver dernier, les résidents de Gould et de Ste-Marguerite, à la suite d'un dégel prématuré. "La route 108 a été fermée à la circulation pendant au moins trois semaines et tout ça parce que les travaux n'avaient pas été complétés."

Aux dires de M. Dodier, le ministre des Transports risque de s'attirer des problèmes en agissant de la sorte. "Si jamais il y a des dégâts majeurs, ce sont les contribuables qui devront payer la note alors que maintenant tout est prêt pour recevoir une première couche de béton bitumineux."

Au ministère des Transports, le directeur de la division de Cookshire, M. Jean-Marc Thivierge, a confirmé que la pose d'un revêtement bitumineux sur la route 210 avait été retardé,

en raison de compressions budgétaires.

Selon M. Thivierge, la population de la région de Sawyer n'a rien à craindre d'un dégel hâtif puisque les travaux ont été suffisamment bien exécutés pour résister aux pires intempéries.

Quoi qu'il en soit, les localités concernées n'ont pas l'intention de s'avouer vaincues pour autant, puisque, dès la semaine prochaine, le conseil du comté de Compton, qui a épousé la cause des municipalités touchées, a l'intention de rencontrer le caucus des députés ministériels des Cantons de l'Est pour le convaincre de la nécessité de parachever les travaux.

"Le temps presse puisque les fournisseurs de béton bitumineux ferment leurs carrières au début de novembre", de lancer M. Dodier.



Même si les travaux sont presque terminés, les automobilistes devront patienter encore une année avant que la route 210 ne soit recouverte d'une couche de béton bitumineux.

de Cookshire afin de forcer le ministre à revenir sur sa décision.

"Il n'y a aucune raison pour que le ministre des Transports nous impose de nouveaux délais, d'autant plus que la route est suffisamment compactée et prête à recevoir une première couche de béton bitumineux", de révéler M. Patrice Dodier, maire de Sawyer.

de la route 210 ainsi que des modifications mineures au tracé original.

"Si jamais, au cours de l'hiver, nous connaissons des températures clémentes ou un dégel hâtif, la route 210 va devenir un véritable champ de boue", d'affirmer le maire de Sawyer.

M. Dodier a d'ailleurs tenu à rap-

Marcel Léger honoré

CANTON DE MAGOG — Le ministre de l'Environnement, M. Marcel Léger, sera au nombre des personnalités qui seront honorées, demain, par le club de conservation, de chasse et de pêche Memphremagog, pour leur contri-

but à l'amélioration de la qualité de l'environnement, lors d'un dîner-causerie qui sera servi au chalet du club de golf du mont Orford.

Outre M. Léger qui prononcera une conférence à cette occasion,

le quotidien La Tribune, dans la personne de son rédacteur en chef, M. Jean Vigneault, et la municipalité du Canton de Magog, dans la personne de son maire, M. Fernand Lacasse, seront honorés à cette occasion. Des parchemins appelés Mérites-Conservation leur seront remis.

La cérémonie à laquelle le public est invité à participer débutera à 11 heures. Des billets seront disponibles sur les lieux.

Des pneus taillés

COOKSHIRE — Les pneus de plusieurs automobiles garées dans un parc de stationnement, à Cookshire, ont été taillés à l'aide d'un couteau par des vandales.

Les dommages causés par les malfaiteurs qui, semble-t-il, étaient des adolescents désœuvrés, ont été évalués à quelques centaines de dollars.

Les policiers du détachement de Cookshire de la Sûreté du Québec

tendent de mettre la main au collet des vandales dont l'arrestation serait imminente.

25 ans après...



Plus de 350 personnes, employés, enfants et retraités, ont participé récemment au domaine Saint-Laurent, à Compton, à une fête champêtre qui a souligné le 25e anniversaire de la présence de la société Celanese, à Coaticook.



Un immense panneau qui, bien mieux qu'un long discours, disait la fierté éprouvée par la société Celanese, avait été installé à l'entrée du terrain où se déroulait la fête champêtre.



Un demi-siècle de vie à deux

M. et Mme Elzéar Guillemette, qui demeurent à Sherbrooke depuis de nombreuses années, ont célébré récemment le 50e anniversaire de leur mariage en compagnie de leurs enfants, de leurs petits-enfants et de leurs arrière-petits-enfants.

SPECIAL DE LA SEMAINE

A PARTIR D'AUJOURD'HUI

LE PETIT GEANT DE L'AUTO A 15 minutes de Sherbrooke

HEURES D'OUVERTURE: de 9 h 00 à 21 h 00 du lundi au jeudi: vendredi 9 h 00 à 17 h 00: samedi 9 h 00 à 12 h 00.

P.S. Nous donnons nos rabais de fin d'année IMMEDIATEMENT

EN SPÉCIAL! DEMONSTRATEURS

- Cadillac Séville 1981
- Riviera 1981 tout équipée
- 2 Parisienne Brougham 1981
- Regal 1981 sièges baquet
- Century 1981 4 portes
- LeMans 1981 2 portes

PETIT parce que coût d'administration minime. PRIX RÉDUITS ÉCONOMIE

GEANT parce que VOLUME CONSIDÉRABLE service après-VENTE EXTRAORDINAIRE

AVANT D'ACHETER, informez-vous de nos prix. Une visite chez-nous vous convaincra.

POUR VOTRE SERVICE APRES-VENTE Nous allons chercher votre voiture à Sherbrooke et nous vous la ramènerons le soir même.

PONTIAC BLICK LAMONS GMC Surveillez La Tribune chaque samedi

COOKSHIRE AUTOMOBILE

LTEE 505, Principale, Cookshire, 875-3346

SAMEDI, 12 SEPTEMBRE TIRAGE d'une voiture

FORD ESCORT '81



PROVI-SOIR ET VAL-ESTRIE AUTOMOBILE VOUS INVITENT AU TIRAGE D'UNE FORD 1981 A 16H00 au

DEPANNEUR PROVI-SOIR 1780, KING OUEST, SHERBROOKE

(Coin King / Jacques-Cartier)

Le hibou Provi-Soir et son ami le clown vous y attendent à compter de 13h00

concours **ça roule en grand**



provi-soir

M. Sylva Bergeron président et fondateur

METHODE SYLVA BERGERON

(Un art de vivre... avec soi et les autres)

Session en «RELATIONS HUMAINES»

Vous...qui...

De plus, nos conditions sont à la portée de toutes les bourses.

Vous payez \$9.00 par rencontre pendant 10 semaines

UNE SESSION COMPREND 12 RENCONTRES

- Une démonstration "Gratuite"
- Dix (10) rencontres régulières (une par semaine)
- Une journée "Graduation" spéciale et gratuite.

Notre méthode est faite sur mesure pour vous...

Sans obligation de votre part, venez prendre connaissance de notre méthode

DEMONSTRATION GRATUITE

Le MERCREDI, 16 SEPTEMBRE 19h.30

Sous-sol de l'Eglise St-Gabriel Lalemant 89, Principale sud, Windsor

Michel Roberge, animateur

Institut de Culture Personnelle du Québec Inc. Fondé en 1959

71724 L'ELAN L'APPORT

La Société nationale des Québécois déçue de la décision rendue par la Cour supérieure

THETFORD-MINES (PS) — Ce n'est pas sans afficher une certaine déception que les dirigeants de la Société nationale des Québécois de la région de l'Amiante ont commenté la décision rendue par le juge Vincent Masson, de la Cour supérieure, leur refusant, dans les faits, la possibilité de se relocaliser dans l'ancienne école normale de Thetford-Mines.

La Société refuse énergiquement de se voir qualifiée de club social privé et elle justifie sa position tant par ses activités actuelles et récentes que par l'aspect historique expliquant les fins premières d'un tel organisme qui sont la défense des intérêts collectifs de tous les Québécois et non pas seulement les intérêts de leurs membres.

Selon le directeur général de la Société, M. Jean-Charles Gagné, le service d'assurance-vie et la carte de membre sont, pour la Société, un

moyen de financement par rapport à son but premier. Ce dernier soutient que le règlement municipal 791 est trop restrictif à ce sujet quant à sa définition de zone de services communautaires du fait que les organismes auront de la difficulté à occuper un local situé dans une telle zone. Il soutient que la ville pourrait peut-être régler la situation en versant une subvention équivalente aux revenus provenant de la carte de membre afin

que les organismes puissent poursuivre leurs activités plutôt que de compromettre leur vie déjà fragile. Ce qui, dit-il, permettrait à plusieurs organismes de respecter l'esprit du règlement d'urbanisme et de pouvoir se localiser dans des zones communautaires.

D'autre part, M. Gagné a précisé que la Société nationale des Québécois de l'Amiante a l'intention de garder

son orientation de base quant à la défense des intérêts de tous les Québécois et ce, malgré la définition de club social privé donnée par la ville de Thetford-Mines et le juge Masson.

"La position encore plus précaire des organismes communautaires, à la suite d'un tel jugement, ne fait que justifier une telle orientation", de commenter le directeur général de la Société.

THETFORD-MINES ET LA RÉGION
page D-8

Grantham-Ouest n'est pas responsable des dégâts

(Le juge Yvon Roberge)

DRUMMONDVILLE ET LA RÉGION

DRUMMONDVILLE — Un contribuable de Grantham-Ouest n'a pas eu gain de cause contre sa municipalité à qui il réclamait \$4,064 pour des dégâts consécutifs à des refoulements d'eau dans sa demeure.

C'est ce que vient de décider le juge Yvon Roberge, de la Cour provinciale, dans une cause qui opposait M. Jacques Martel et la municipalité de Grantham-Ouest.

M. Martel soutenait que la municipalité s'était montrée négligente au mois de mars, quand, lors de pluies importantes, l'eau était montée de trois pieds dans son sous-sol. La cause en était, à son avis, l'obstruction d'un tuyau d'écoulement sous le chemin

public. M. Martel soutenait que la négligence de la municipalité à répondre à son appel à l'aide avait été l'une des causes de la gravité des dommages.

Pour sa part, la municipalité plaide le cas fortuit. Même si Grantham-Ouest admet avoir toujours entretenu le fossé, elle ne peut prévenir toute obstruction attribuable à la glace ou toute pluie importante.

Le juge a acquiescé à ces arguments. La situation des lieux et les conditions climatiques ont causé un problème auquel la défenderesse ne pouvait pas faire échec. La municipalité, a précisé le juge, n'a aucune obligation légale d'aider des contribuables victimes d'une inondation. Elle doit prendre cependant les moyens raisonnables pour éviter une aggravation d'une situation pénible en suivant

le principe d'agir en bon père de famille. "On ne peut exiger, qu'une municipalité ait à son emploi suffisamment de personnel pour parer à toute éventualité. Dans ce cas, les fortes pluies ont provoqué une hausse rapide du niveau des cours d'eau partout en même temps", de conclure le juge.

Les employés municipaux ne pouvaient donc plus suffire à la tâche et c'est pourquoi l'action a été rejetée.

Les 210 employés d'Agropur en grève

SHERBROOKE — Les employés d'Agropur à Notre-Dame du Bon Conseil et à Plessisville sont en grève depuis jeudi matin à la suite du vote de rejet des offres patronales à 91,2 pour cent.

Les 165 employés de Notre-Dame du Bon Conseil et les 45 employés de Plessisville sont membres de syndicats affiliés à la Centrale des syndicats démocratiques.

Le conflit porte sur un point crucial pour les salariés, indique un communiqué syndical, soit conserver le système d'indexation avec le rapport selon lequel l'année 1981 égale 100. "L'employeur a offert des offres monétaires

supérieures à celles de la dernière contre-proposition syndicale pour acheter cette clause".

"Les salariés veulent à tout prix conserver leur pouvoir d'achat surtout avec les prix qui ne cessent de monter. Ils connaissent bien leur système et ils savent qu'ils sont bien protégés. L'employeur croit le système inadéquat et il veut le changer".

C'est une bataille à finir, ajoutent les représentants syndicaux.

Les deux syndicats impliqués sont le Syndicat des travailleurs des produits laitiers de Notre-Dame du Bon Conseil et le Syndicat des travailleurs en produits agricoles de Plessisville.



Honneur aux vainqueurs

A nouveau, cette année, le concours des maisons fleuries de la municipalité de Grantham-Ouest a connu un franc succès. Pour la deuxième année, c'est M. Jules Béland, du 3115 de la rue Roger, qui s'est mérité le premier prix de \$100 décerné par la municipalité. Dans l'ordre, on reconnaît le maire de Grantham-Ouest, M. Pierre Lemai-

re, le gagnant du quatrième prix, M. Raymond Ager, du 2100 de la rue Lamothe, M. Jules Béland, le gagnant du troisième prix, M. Réal Cournoyer, du 260, boulevard Par-trick, le gagnant du second prix, M. Ronald Desrosiers, du 3580, rue St-Pierre, et M. Roger Lambert, président du concours.

En bref

Vases sacrés volés

DRUMMONDVILLE — Le curé de la paroisse Ste-Jeanne d'Arc, à Lefebvre, à 25 kilomètres au sud de Drummondville, a découvert hier matin un vol sacrilège commis durant la nuit dans le temple religieux.

Un voleur, profitant du fait que les portes de l'église n'étaient pas verrouillées jeudi soir, s'est introduit dans le temple et s'est emparé de plusieurs vases sacrés et même d'un tabernacle complet qui se trouvait sur l'un des deux autels latéraux.

Le voleur s'est emparé de deux ciboires, d'un calice et d'une patène, les deux premiers étant dans le tabernacle et les deux autres dans la sacristie. Tous ces vases sont en métal blanc et valent approximativement \$1.000.

Le tabernacle métallique mesure environ 20 par 24 pouces et est recouvert de dorure. Selon l'enquêteur Gérard Bergeron, de la Sûreté du Québec, ce vol est d'autant plus incompréhensible que le voleur ne peut pas revendire ces articles pieux, puisque, hors des cérémonies religieuses, ils sont à peu près sans valeur. Fait bizarre: les troncs contenant un peu d'argent n'ont pas été touchés.

Des voisins ont aperçu une automobile suspecte près de l'église jeudi soir et en ont fourni, hier, une excellente description aux policiers. Les recherches, qui se sont portées de ce côté, n'avaient pas abouti hier encore, mais les policiers affirmaient être sur une bonne piste.

Le nouveau centre sportif n'ouvrira pas ses portes aux patineurs avant deux semaines

VICTORIAVILLE (DG) — Le nouveau centre sportif inter-municipal des Bois-Francis ne pourra ouvrir ses portes aux amateurs

d'activités de glace avant le 25 septembre. Il n'était pas prêt, hier, puisque ses aménagements intérieurs ne sont pas suffisamment avan-

cés. Même en multipliant les effectifs du centre inter-municipal, la direction a reconnu qu'il lui avait été impossible

d'ouvrir le 11 septembre puisque les délais de livraison des équipements et des fournitures ralentissent la bonne marche des préparatifs.

De plus, la direction a dû reporter la fabrication de la glace artificielle afin de compléter certains travaux de finition et de procéder à

des travaux essentiels au confort du public et à la bonne marche du centre.

Parmi ces travaux, mentionnons la signali-

sation et l'identification des locaux, la formation du personnel affecté à la maintenance et à la sécurité, le numérotage des sièges de l'amphithéâtre, l'installation du tableau de pointage et du chronomètre et l'aménagement des services complémentaires, soit le restaurant, le bar et les chambres des joueurs.

Quatre arrestations

DRUMMONDVILLE — A la suite d'une enquête faite par la police de Drummondville-Sud, quatre individus ont été arrêtés en rapport avec deux vols par effraction commis dans cette ville la nuit dernière.

Les maisons visitées se trouvaient boulevard des Chutes et le montant des vols est indéterminé, mais d'environ

\$1.000. Il s'agissait surtout de bijoux.

Les prévenus, trois adolescents et un adulte, ont été interrogés par la police locale et l'accusé adulte a été cité devant le juge de paix sous une accusation de recel hier après-midi. Quant aux adolescents, ils seront référés au directeur de la protection de la jeunesse.

La semaine de l'habitation: événement souligné

VICTORIAVILLE (DG) — En dépit d'un contexte difficile pour l'industrie de la construction les entrepreneurs des Bois-Francis ont décidé malgré tout d'offrir à la population 9 maisons modèles qui pourront être visitées pendant la semaine de l'habitation, du 19 au 27 septembre.

ront, sur semaine, de 19 heures à 21 heures, et, la fin de semaine, de 14 heures, à 17 heures et 19

heures à 22 heures. Comme par le passé, la semaine sera clôturée par un banquet et le

conférencier invité sera un représentant du ministère d'état de l'habitation et de la protection des consommateurs du Québec.

Un concours

Afin d'inciter le public à acheter une maison neuve, les promoteurs de la semaine de l'habitation ont préparé un concours publicitaire. Ce concours consiste en un tirage d'une somme de \$2.000 parmi les acheteurs d'une maison neuve chez les entrepreneurs participants. L'achat devra être complété entre le 15 septembre et le 15 octobre 1981.

Cette année le thème de la semaine de l'habitation est: "Se loger chez soi!". Les organisateurs espèrent que, comme par le passé, le public de la région des Bois-Francis répondra bien à l'invitation des entrepreneurs en construction.

A cet effet, les entrepreneurs de la région n'ont rien ménagé pour présenter un produit de qualité répondant aux normes modernes d'isolation et de confort, de préciser le président de la Semaine de l'habitation dans les Bois-Francis, M. Bernard Bélanger.



A cause des taux hypothécaires très élevés, la construction domiciliaire a chuté considérablement dans les Bois-Francis. Malgré cela, l'Association des constructeurs d'habitation des Bois-Francis est parvenue à recruter 9 en-

trepreneurs pour la présentation de maisons-modèles à l'occasion de la Semaine de l'habitation, de révéler MM. Jean Roux, Bernard Bélanger et Gaëtan Brochu, au cours d'une conférence de presse.

De ces neuf maisons modèles, quatre seront en montre à Arthabaska, trois à Victoriaville,

VICTORIAVILLE ET LA RÉGION

une à Princeville et une à Warwick.

L'ouverture officielle de la semaine se fera au stade olympique le 17 septembre lors d'une partie de baseball entre les Expos et les Cards de St-Louis. Au niveau régional, l'ouverture aura lieu le 19 septembre, à 14 heures, dans la Maison de Constructions Gaëtan Brochu, au 93, rue Brochu.

Les heures de visite des maisons modèles se-

Possession et trafic

DRUMMONDVILLE — Deux individus de Drummondville, Denis Audet et Yves Picotin, ont été cités devant le juge André Bilodeau pour être accusés de possession de drogue, en l'occurrence du LSD, en vue d'en faire le trafic.

Audet est soupçonné d'avoir eu 70 capsules de LSD pour en faire le trafic et, en plus, du trafic de 25 capsules. Le juge l'a libéré sous de sévères conditions et l'accusé devra subir son

enquête préliminaire le 23 octobre. Quant à Picotin, le juge a refusé de le libérer sous caution. Il est accusé de possession de 25 capsules de LSD et du trafic de 10 capsules. Détenu en prison entre-temps, il subira son enquête préliminaire le 25 septembre.

L'arrestation de ces deux individus fait suite à une enquête menée par les policiers du détachement de Drummondville de la Gendarmerie royale du Canada.

Au bout des poings

DRUMMONDVILLE — C'est en montrant ses poings et en sautant par dessus le comptoir qu'un jeune voleur a attaqué hier au dépanneur Pierre, rue Des Forges, à Drummondville.

Vers 13 h 20, le voleur, âgé d'une vingtaine d'années, lança quelques jurons bien crus en s'adressant à la jeune caissière qui s'est empressée de le laisser pigner dans le tiroir-caisse.

Le voleur s'est enfui à pied en direction de la rue Brock, apportant avec lui une poignée de billets, moins de \$100 apparemment.

Sa description a été diffusée, mais elle reste vague: le voleur avait des jeans et un gilet jaune. La police a interrogé un jeune homme en rapport avec ce vol. L'enquête, entreprise sous la direction du capitaine St-Cyr, se continue.

A TÉLÉ 7, L'IMPORTANT, C'EST VOUS
Voyez-le chaque jour à notre écran, nouvelles émissions d'automne. 7^{Le}

Troisième incendie en 8 mois chez Agropur

GRANBY (PC) — Les pompiers de Granby ont dû circonscrire hier un troisième incendie en huit mois à la nouvelle fromagerie de la société Agropur de Granby.

chambre de collection des poussières de lait du complexe ultra-moderne, où travaillent 140 personnes.

Les 34 pompiers appelés sur les lieux ont combattu l'élément destruc-

teur pendant plus de trois heures avant de pouvoir le maîtriser.

Leur travail était compliqué par l'impossibilité dans laquelle ils se trouvaient d'apercevoir les flammes à

travers une épaisse fumée. Personne n'a été blessé.

Le travail se poursuit

Malgré l'incendie, l'usine pourrait

poursuivre ses opérations. En février, un premier incendie d'origine électrique avait causé des dégâts évalués à quelques centaines de milliers de dollars à la nouvelle usine entrée en opération il y a moins de deux ans.

Un autre sinistre survenu le 21 août avait également pris naissance dans la poussière de lait.

Le directeur de la division du lait de transformation chez Agropur, M. Reynald Charest a exprimé sa déception.

"Nous ne sommes pas très fiers, a-t-il admis sans détour.

"L'usine est munie d'un système de gicleurs, ce qu'il y a de mieux. Dans cette salle, ça n'a pas fonctionné comme il faut. Ce n'est pas normal..."

Services en région éloignée: les omnipraticiens craignent une législation

par Robert Lefebvre

Mesures incitatives

QUEBEC (PC) — Les médecins omnipraticiens craignent que le gouvernement du Québec ne les contraigne, par voie législative, à assurer les services nécessaires en régions éloignées.

Le Dr Georges Boileau, porte-parole de la Fédération des Médecins omnipraticiens du Québec, a fait état hier de rumeurs voulant que le gouvernement Lévesque ait recours à la "méthode autoritaire" pour forcer les médecins à exercer en plus grand nombre leur profession dans les régions éloignées du Québec.

"Traditionnellement, a dit le Dr Boileau, cette question des conditions d'exercice de la profession médicale a toujours été réglée par négociation, mais quand on entend le gouvernement parler de santé publique versus les négociations, on s'inquiète."

La fédération, quant à elle, préconise l'instauration de mesures incitatives comme par exemple une prime au médecin qui accepte de s'éloigner des grands centres et la révision du plafonnement de \$27.000 par trimestre imposé à l'ensemble des médecins.

Le Dr Boileau a expliqué que le médecin exerçant à Montréal ou à Québec peut facilement se permettre de prendre des vacances ou de se perfectionner une fois qu'il a atteint sa rémunération maximale plutôt que de continuer à travailler à 25 p.c. de son traitement, mais que son collègue oeuvrant en milieu éloigné n'a pas ce choix parce qu'il est souvent seul.

Pour le Dr Boileau, le problème de la présence des médecins en régions éloignées constitue un des "dossiers chauds" que le ministère des Affaires sociales tarde à solutionner.

Accusation d'outrage au tribunal contre Jean-Paul Gilbert: le juge Décary se récuse

MONTREAL (PC) — Le juge Raymond Décary de la Cour fédérale s'est récuse hier de la poursuite pour outrage au tribunal intentée contre le directeur québécois de la Commission nationale des libérations conditionnelles, M. Jean-Paul Gilbert.

M. Gilbert et les commissaires de l'organisme, y compris le président William Outerbridge, ont été cités pour outrage après avoir défié, au mois de mai, l'ordonnance rendue par le juge Décary et qui les enjoignait de tenir une autre audience sur le cas du détenu William MacAllister.

Les avocats de M. Gilbert avaient soutenu que le juge Décary devrait se récuser parce qu'il présidait l'audience au cours de laquelle le directeur de la commission avait été appelé à déposer et l'avait accusé d'avoir menti.

Dans une déclaration laconique émise à l'issue d'un ajournement d'une heure, le juge Décary a admis qu'il devait se récuser, "pour la seule et unique raison de servir la cause de la justice".

La cause a été ajournée sine die.

Une autre citation pour outrage au tribunal portée contre M. Gilbert a été rejetée mardi par le juge



Jean-Paul Gilbert

Georges Addy de la Cour fédérale, qui a expliqué que l'accusation manquait de précision.

Mirabel: les dates des audiences publiques seront annoncées lundi

par Pierre Roberge

MONTREAL (PC) — La Société immobilière du Canada (Mirabel) Ltée (SIC-M) annoncera lundi les dates des audiences publiques sur l'avenir des 75.000 acres expropriés en trop, il y a 12 ans, pour l'aéroport international et la zone industrielle qui devait l'entourer.

Mme Sylvie Berthiaume, porte-parole de la société, a indiqué vendredi que huit organismes et huit individus avaient confirmé leur intention de témoigner aux audiences. Ils avaient jusqu'au 31 août pour le faire.

Quant aux mémoires, pour lesquels la date limite du dépôt d'une copie était vendredi, elle a ajouté qu'en cas de nécessité cela pourrait bien attendre lundi, "à la première heure".

Pendant ce temps, au gouvernement québécois, on se demande toujours quelle est "la motivation profonde" d'Ottawa dans cette affaire.

De son côté, le Centre d'information et d'animation communautaire (CIAC, regroupant entre autres plus de 200 agriculteurs locaux et des expropriés qui ne résident plus sur ce territoire) estime que les délais trop courts fixés pour s'inscrire aux audiences en font "une consultation bidon".

Selon M. Jean-Paul Raymond, président du CIAC, c'est "un procédé cavalier et méprisant, surtout pour les cultivateurs qui sont en pleine période de récoltes".

C'est dans les hebdomadaires de cette région des Basses Laurentides que les intéressés ont été informés, les 26 et 27 août, des dates limites.

L'évêque de Saint-Jérôme, Mgr Charles Valois, a écrit pour sa part que ces délais "ne permettent pas un travail sérieux".

Des le mois d'avril, affirme par contre Mme Berthiaume, M. Jean-Pierre Gover, ancien ministre fédéral et pré-

sident de la SIC-M, a prévenu tout le monde que les audiences auraient lieu en septembre ou au plus tard en automne.

La surface acquise à des fins aéroportuaires par le fédéral représente sept pour cent des terres agricoles de première catégorie au Québec.

MAISONS D'ENSEIGNEMENT

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE



Éducation permanente

Cours aux personnes du 3e âge (50 ans et plus)

TRIMESTRE D'AUTOMNE 1981

Les cours énumérés ci-dessous sont offerts par la Direction générale de l'éducation permanente selon l'horaire suivant:

- Anglais: lundi, mardi 14h - 16h
- Espagnol fondamental: jeudi 14h - 16h
- Espagnol intermédiaire: mardi 14h - 16h
- Espagnol avancé: lundi 14h - 16h
- Français: mardi 14h - 16h
- Histoire — Informations juridiques: jeudi 14h - 16h
- Musique — Psaltesion (maximum: 12 étudiants): vendredi 14h - 15h30
- Natation — Détente aquatique (maximum: 30 étudiants) 25 sept. - 27 nov.: vendredi 15h - 16h
- Processus physiologique, psychologique et social du vieillissement: mercredi 14h30 - 16h30

Une contribution de 15 \$ pour le trimestre est exigée pour aider aux frais d'administration.

On peut s'inscrire en s'adressant au secrétariat de la Direction générale de l'éducation permanente ou lors de la séance d'information.

Séance d'information

Le choix des cours se fera le lundi 14 septembre à 14 heures, à l'amphithéâtre de la Faculté d'éducation.

Pour renseignements ou inscription:

Secrétariat de la DGEF
Local 200 — Pavillon des Arts
Université de Sherbrooke
Sherbrooke (Québec) J1K 2R1
Téléphone: 565-5472 ou 565-5473

Académie de Danse Gisèle et Laurent Inc.

1325, RUE CONSEIL, SHERBROOKE

COURS DE DANSE

Gisèle et Laurent PIGEON

Professeurs diplômés de la F.L.D.Q.
SOIRÉES D'INFORMATION ET D'INSCRIPTION:

CHA CHA - SAMBA
RUMBA - VALSE
ROCK 'N ROLL DISCO, etc.

COURS DE GROUPE
7, 8, 9, 10, 11, 12, 13
SEPTEMBRE, 8h. p.m.

COURS PRIVÉS
sur rendez-vous

COURS GRATUIT A L'INSCRIPTION. 569-1852

permis Culture Personnelle - Danse sociale #270500



PENSEZ HIVER... ASSUREZ CONFORT!

Nous résoudrons tous vos problèmes... rien à vous occuper. Le tout exécuté par des spécialistes.



UNE FOURNAISE à eau chaude ELECTRIQUE, INEGALEE

YDRAH

Vraiment DIFFERENTE... "LE MEILLEUR OU RIEN DU TOUT"

Appelez dès maintenant pour renseignements:

Les Entreprises Serge Laliberté Inc.
1074, Route 220, St-Elle.
567-9494

VENTE D'ÉCOULEMENT FIN DE SAISON

Financement SANS INTERET Jusqu'au 30 AVRIL 82



de HONDA

Venez les voir chez

LES ENTREPRISES DENIS BOISVERT
2, rue Queen, Lennoxville — Tél: 565-1376

COURS D'ANGLAIS



Le professeur JEAN-GUY HOULE

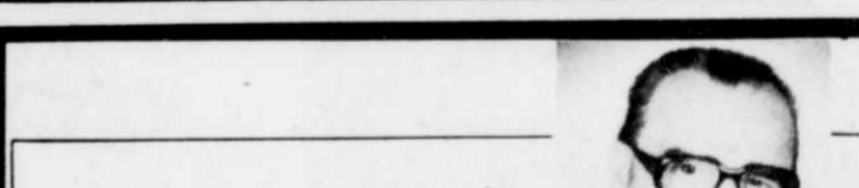
vous invite à assister à une démonstration gratuite du cours d'anglais "LAS", méthode du professeur Bouchard à 8h. p.m. lundi le 14 sept. au sous-sol de l'église Saints-Martyrs Canadiens, rue Notre-Dame est, Victoriaville.

Garantie écrite que vous pourrez parler, lire et écrire l'anglais convenablement après 30 semaines ou argent remboursé.

Un seul soir par semaine. Livres, dictionnaires, etc., fournis. Jamais de devoir à la maison. Des cours complets et des crédits seront donnés comme prix de présence aux démonstrations. Aucune pression ou obligation.

Soyez au rendez-vous. Places ordinairement toutes prises les soirs de démonstration.

Permis no 220506. Enseignement de culture personnelle.



M. Sylva Bergeron président et fondateur

METHODE SYLVA BERGERON

(Un art de vivre... avec soi et les autres)
Session en «RELATIONS HUMAINES»

Présentée dans plus de 150 villes au Québec et en Ontario
Pour renseignements sur les dates des démonstrations gratuites, communiquez à frais vivres.

Vous...qui...

- Manquez de confiance en vous
- Manquez de courage, d'enthousiasme
- Subissez votre travail, refusez les promotions
- Etes (supposément) ne pour un petit pain
- Endurez votre vie plutôt que de la vivre
- Souffrez de timidité, de gêne
- Craignez de faire rire de vous, de vous affirmer
- Notez un certain vide dans votre vie
- Etes incompris, manquez d'amis, etc., etc...

De plus, nos conditions sont à la portée de toutes les bourses:

Vous payez \$9.00 par rencontre pendant 10 semaines.

UNE SESSION COMPREND 12 RENCONTRES.

- ✓ Une démonstration "Gratuite"
- ✓ Dix (10) rencontres régulières (une par semaine)
- ✓ Une journée "Graduation" spéciale et gratuite.

Notre méthode est faite sur mesure pour vous... Sans obligation de votre part, venez prendre connaissance de notre méthode

DEMONSTRATION		R. COURNOYER	
Gilles CHAYER	7 sept. - 16 nov.	Magog	14 août - 30 oct.
Sherbrooke	15 sept. - 1 déc.		
Lac-Mégantic	23 sept. - 9 déc.		
Asbestos	3 sept. - 19 nov.		
Sherbrooke			
		M. ROBERGE	
Rock Forest	23 sept. - 16 déc.	Windsor	16 sept. - 2 déc.
		Coaticook	11 sept. - 27 nov.
		R. GOSSELIN	
Pierre COUTURE		Cookshire	14 sept. - 30 nov.
Waicourt	21 sept. - 14 déc.	Richmond	25 sept. - 18 déc.
Waterloo	9 sept. - 12 déc.		
		Denis BISSON	
Claude DOSTIE		Acton Vale	21 sept. - 30 nov.
Stanstead	11 sept. - 27 nov.	Lambton	- 30 sept.
East Angus	22 sept. - 8 déc.		

Institut de Culture Personnelle du Québec Inc.
Fondé en 1959

Clinique Médicale Belvédère

LA CLINIQUE MEDICALE BELVEDERE est une nouvelle clinique médicale au Centre-ville de Sherbrooke.

Cinq "médecins de famille" de l'Hôpital Hôtel-Dieu de Sherbrooke y reçoivent leurs patients sur rendez-vous, soit les docteurs Gaétane Cinq-Mars, m.d., Mario Dubuc, m.d., Daniel Noël, m.d., Françoise Pagé, m.d., Claude St-Pierre, m.d.

Un des médecins sera à tous les jours à la Clinique, de 10h. à 20h., du lundi au vendredi (sauf les jours fériés) pour recevoir les patients dont la condition nécessite une consultation urgente: il suffira alors de téléphoner au secrétariat de la Clinique pour obtenir un rendez-vous dans la même journée.

Clinique médicale Belvédère
825, rue Belvédère sud
Sherbrooke
Tél.: 563-4244

CANDIDE, JEAN-NOEL et SYLVIE professeurs à la DISCO DE L'EST INC.

340, 12e Avenue nord, Sherbrooke, Tél.: 562-0250

(10 années d'expérience dans l'enseignement de la danse)

COURS DE DANSE OFFERTS, SESSION D'AUTOMNE

14 sept. au 20 déc., quinze semaines, quinze heures.

Lundi,	5h à 7h p.m. Jazz, enfants 5 à 14 ans 7h à 9h p.m. Jazz, adultes	Inscriptions tous les jours jusqu'au 10 septembre, de 10h a.m. à 10h p.m. Cours privés sur rendez-vous.
Mardi,	Danses populaires, 5h à 10h p.m.	
Mercredi,	Claquettes et jazz, 5h à 9h p.m.	
Judi,	Danses populaires, 5h à 10h p.m.	
Vendredi,	Danses populaires, 5h à 9h p.m. Pratique de danse, 9h p.m. à 1h a.m.	
Samedi, a.m.	Jazz, enfants 5 à 14 ans	
Dimanche,	Danses populaires, 10h a.m. à 10h p.m.	

N.B. Inscription à Coaticook, Collège Sacré-Coeur, dimanche, 13 septembre à 19h.

Production de spectacles, compétition. Des cours de jazz pour dames sont possibles le jour.

Renseignements: 562-0250 C.P.D. D.S.Q.

Gérard Pelletier déplore l'absence d'une politique "cohérente" à l'égard de la France

par Claude Papineau

OTTAWA (PC) — Au terme d'une mission diplomatique de près de six ans, l'ambassadeur du Canada à Paris, M. Gérard Pelletier, déplore que le Canada ne se soit jamais donné une politique d'ensemble "cohérente et articulée" à l'égard de la France, ni la France à l'égard du Canada.



Gérard Pelletier

Dans sa dépêche d'adieu, dont la presse a obtenu copie hier à Ottawa, l'ambassadeur Pelletier estime par ailleurs que les relations litigieuses Paris-Ottawa-Québec perduraient vite de leur importance "si les rapports politico-économiques et les relations culturelles entre le Canada et la France atteignaient enfin leur taille normale".

"La teneur des relations entre Ottawa et Paris n'est pas le résultat des abus d'intimité franco-québécois; elles en sont la cause", dit M. Pelletier.

Pas de consensus

Récemment muté aux Nations unies, M. Pelletier affirme dans son bilan final qu'il n'existe pas au Canada de consensus quand il s'agit de la France.

M. Pelletier explique qu'au Canada, on perçoit la France, d'un côté extrême comme "une alliée douteuse dont il faut se méfier, qu'il faudrait même contrer sys-

au moins, aux autorités françaises pour paralyser une initiative du gouvernement canadien", faisant évidemment allusion à l'annulation de la rencontre préliminaire visant à l'organisation d'un sommet des chefs d'Etat et de gouvernement des pays francophones, l'an dernier à Dakar, au Sénégal.

Côté français

Du côté français, déplore également M. Pelletier, on considère à une extrême le Canada comme "une composante mineure du 'bloc anglo-saxon', pays trop intégré aux Etats-Unis et trop lié au Royaume-Uni par des liens sentimentaux et des préjugés favorables pour constituer un allié fiable et constant".

"Des éléments gaulistes peu importants, ainsi qu'un petit nombre d'hommes de gauche professent une sympathie plus ou moins fervente pour les tendances sécessionnistes au Québec, alors que l'immense majorité des hommes politiques de tous les bords considèrent le souverainisme québécois comme une aventure sans intérêt pour la France.

"Par ailleurs, dit M. Pelletier, la reconnaissance très vivace pour les combats livrés par le Canada en 14-18 et 44-45 se combine à l'intérêt grandissant pour les richesses de notre territoire et empêchent les uns et les autres de vouloir se brouiller avec la majorité de notre pays."

Au niveau commercial, les échanges entre la France et le Canada enregistrent que des progrès modestes, mais constants, qui se traduisent toutefois par une balance favorable au Canada, dit M. Pelletier, soulignant à cet égard que la France a semblé "avoir changé de cap" dans des rapports économiques avec le Canada.

Il souligne des investissements français dans les charbonnages en Colombie-Britannique, dans le pétrole en Alberta et dans l'uranium en Saskatchewan, de manière à répondre aux besoins énergétiques de la France, pays pauvre en ressources, et dont les fournisseurs africains sont moins sûrs, dit-il.

Par ailleurs, dans un autre document obtenu par la presse, hier, soit un "scénario de la rencontre du premier ministre Trudeau avec le président français François Mitterrand" à Paris, le 25 juin dernier, les fonctionnaires du gouvernement canadien recommandent au chef du gouvernement du Canada de souligner au président français que le problème central des relations entre les deux pays "a été l'ambiguïté française à l'égard de la légitimité du gouvernement fédéral comme porte-parole aussi bien du Canada français que du Canada anglais".

Légère hausse du prix des aliments en août

OTTAWA (PC) — Le prix des aliments était en moyenne plus élevé en août qu'en juillet dernier, malgré un léger déclin des prix dans chacune des trois dernières semaines d'août.

Le ministère fédéral de l'Agriculture a révélé hier que le prix moyen du bœuf, le mois dernier, était de \$0.03 inférieur à celui de juillet, en raison d'un vaste approvisionnement en viande de bœuf et d'un ralentissement économique national.

Par ailleurs le prix au détail du porc était supérieur de un pour cent en août comparativement à juillet. On prévoit également que les abattages seront moins cette année que l'an dernier.

Quant aux prix de la

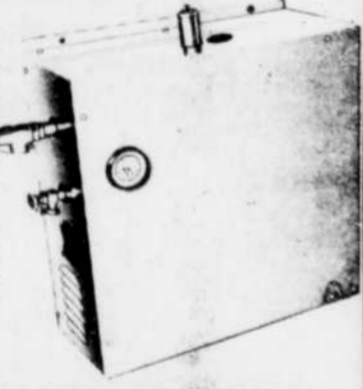
volaille, il était supérieur d'environ 4.6 pour cent en août comparativement à juillet, en raison d'une forte demande saisonnière et d'une réduction des stocks. Le ministère de l'Agriculture prévoit pour sa part une hausse de la demande dans ce domaine ce qui susciterait une

hausse des prix de détail au cours des prochains mois.

En août, le prix des oeufs était en hausse de 1.1 pour cent sur juillet, en raison de la décision de l'Office fédéral de commercialisation qui a imposé une hausse à la production d'un cent la douzaine.

CHAUFFAGE SSS

Si vous songez à transformer votre système de chauffage actuel, consultez-nous... Nous sommes de vrais experts. Pour mieux vous renseigner, nous avons une salle de montre



JEAN-GUY BEAUCHEMIN Inc.

44, rue Lomas - Sherbrooke
562-2024
Heures d'ouverture: lundi au vendredi, 9 h à 17 h; jeudi et vendredi, 9 h à 21 h; samedi, 9 h à midi

DENIS SCHNEIDER "Oeuvres récentes"



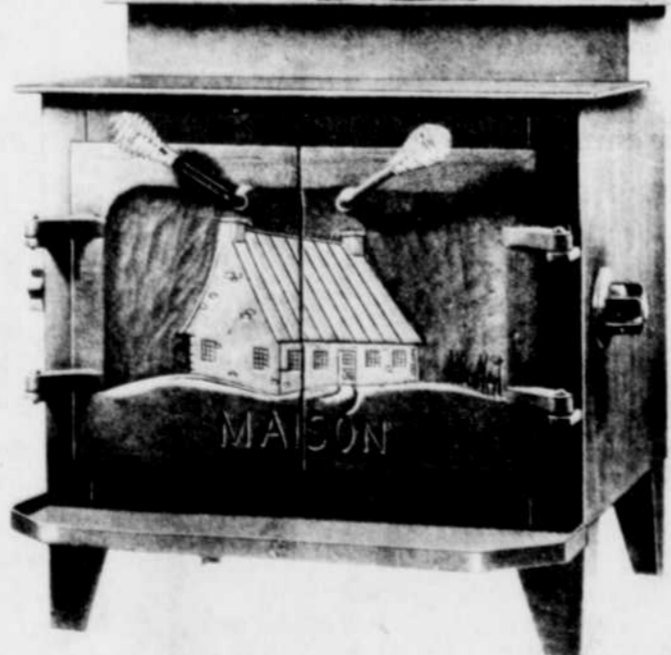
DU 13 SEPT. AU 2 OCT. 1981
bibliothèque centrale de prêt de l'estrie inc.
4155, rue Brodeur Sherbrooke, Qué. 565-9744

SUPER VENTE

"Le poêle à bois MAISON"

Du 9 au 30 sept.

Valeur sugg. \$525. SPECIAL \$429



En magasin: poêles Fisher, Old Timer, Le Patriote, Morso, Lakewood.

INSTALLATION DE CHEMINEE PRE-FAB - DECORATIONS DE FOYER

La Boutique du Tisonnier

Heures d'ouverture: lun., mar., mer.: de 9h00 a.m. à 5h30 p.m.; jeu., ven.: de 9h00 a.m. à 9h00 p.m.; sam.: de 9h00 a.m. à 5h00 p.m.

1080, Panneton Sherbrooke, J1K 2B4
Tél.: 564-1414

LOUER DE TOUT 569-9548 LOCATION MARTINEAU

2458 ouest, rue King Lavaste à vapeur pour tapis Distributeur Honda Homelite Bosch Lawn Boy

CULTIVATEUR... ATTENTION!

GRANDE VENTE PROFITEZ-EN!

SURPLUS D'INVENTAIRE

GRAND CHOIX DE MACHINERIES NEUVES ET USAGÉES

PAUL SIMONEAU DOIT BAISSER SON INVENTAIRE AVANT LE 31 OCTOBRE 1981



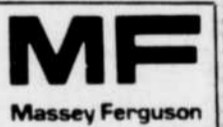
DES SSS EN ECONOMIE VOUS ATTENDENT

Pour du bon service demandez Gilles Godbout

PAUL SIMONEAU Inc.

1261 RUE KING EST, SHERBROOKE - TEL.: 563-4343

SERVICE DE DEPANNAGE 24 heures
Tél.: 567-1469 563-6673



SURVEILLEZ NOTRE ENCART PUBLICITAIRE QUI VOUS SERA DISTRIBUÉ AU COURS DES PROCHAINS JOURS.

Une semaine de super prix chez votre maître épicier...

On connaît not'monde!



L'actualité en images



Convoi incendié

Plusieurs wagons de la compagnie Santa Fe ont été détruits par le feu non loin de South Hutchinson au Kansas. Le convoi s'est trouvé coincé sur un

pont en flammes. Une citerne a explosé et plusieurs wagons se sont retrouvés dans la rivière Arkansas. Il n'y a pas eu de blessé.

(Laserphoto AP)



Manoeuvres de l'OTAN

Sous une pluie battante, les camions du 8e régiment d'infanterie US traversent un pont de bateaux sur une rivière près du village de Kleinwelzheim,

en Allemagne de l'Ouest. Cet exercice s'inscrit dans le cadre des manoeuvres de l'OTAN et implique 400,000 hommes.

(Laserphoto AP)



Voitures au propane

Des voitures de police sont converties au propane, en Ontario. Dans la région de Halton, où la conversion est

récente, on espère économiser \$90,000 par année avec 36 véhicules de patrouille maintenant au propane.

(Laserphoto PC)



Pilote tué

Un pilote a été tué et son co-pilote gravement blessé quand un hélicoptère NASA s'est écrasé non loin de Fre-

mont, en Californie. L'engin a heurté une ligne à haute tension dans le brouillard.

(Laserphoto AP)

DEUX REPAS DE STEAK
POUR **5.99** \$ seulement
PLUS DEUX AFFICHES
SUPERMAN II
GRATUITES

Chaque repas comprend: • steak spécial de faux-filet • pomme de terre au four ou frites • petit pain frais • salade à volonté
Pour un temps limité

PONDEROSA
steak et fruits de mer **ça s'peut pas!**

- | | | | |
|--|---|---------------------------------------|---|
| LaSalle
3824 boul. Newman | St. Léonard
1604 boul. Labrecque | St. Laurent
1101 boul. Vanier | Granby
544 rue Principale |
| Longueuil
2541 Chemin Chamblé | Poinc-àux-Trembles
1250 St-Hubert | Rickland
2401 boul. St-Charles | Trois-Rivières
4000 boul. des Frères |
| St. Léonard
1200 boul. des Glaciers-Plaines | Chambray, Lacal
1305 boul. LaSalle | Roumèze
817 boul. LaSalle | Sherbrooke
2015 rue King |
| Greenfield Park
305 boul. Taschereau | Dollard-des-Ormeaux
1100 boul. des Sources | St. Jean
981 boul. du Séminaire | St-Hippolyte
1275 Labarre |
| Montreal
1077 boul. Lacombe | Pointe-Viau
1100 boul. Lacombe | Châteauguay
1000 St. Jean Baptiste | Hull
611 boul. St-Joseph |

Nous offrons maintenant de la bière et du vin.

72135

ORIGINALITÉ ET EXCLUSIVITÉ

Découvrez les plus belles choses...
pour votre intérieur

Du moderne excentrique au moderne classique, vous trouverez choix et qualité pour satisfaire votre bon goût.

8 rue St-Joseph Granby • (514) 372-2333



Ambiance ALPHA
MEUBLES MODERNES - ACCESSOIRES DECORATIFS

Caucus national des libéraux: priorité aux petits propriétaires

par Pierre Roberge

MONTREAL (PC) — "La priorité numéro un, ce sera les petits propriétaires" aux prises avec les taux d'intérêt élevés, a affirmé vendredi Mme Céline Hervieux-Payette, députée fédérale de Montréal-Mercier, à propos des sujets qui seront abordés au caucus national des libéraux, mardi à Ottawa.

Mais il faudra "une mesure sélective qui ne se réalisera pas sur le dos des locataires et des retraités, a ajouté Mme Hervieux-Payette... On n'est pas là pour aider ceux qui ont acheté des maisons de \$200.000."

Elle a rappelé que c'était là la solution avancée par le premier ministre Trudeau, jeudi à Ingonish, Nouvelle-Ecosse, lors d'une réunion du comité des priorités et de la planification.

Le chef du gouvernement a affirmé qu'il ne fallait pas s'attendre à une assistance générale devant aider tous les contribuables à boucler leur budget mais à des mesures envers les plus démunis.

canadienne d'hypothèques et de logement, il en coûterait \$1,5 milliard par année à Ottawa pour subventionner les frais hypothécaires au-dessus de 15 pour cent, jusqu'à concurrence de 22,5 pour cent. En supposant une dette moyenne à refinancer de \$40.000.

Mme Hervieux-Payette a rappelé que 2,8 millions de ménages canadiens doivent renouveler leur hypothèque d'ici un an. Et 90 pour cent d'entre eux ont des hypothèques d'une durée d'un an seulement.

M. Pierre Deniger, député de Laprairie, a raconté pour sa part qu'"en voyant ce titre spectaculaire, je n'étais pas de bonne humeur. Mais en lisant l'article, j'ai été rassuré."

Il parlait de la manchette d'un quotidien montréalais "N'espérez pas d'aide d'Ottawa, dit Trudeau aux consommateurs". Ce titre ne mentionnait pas que l'aide ainsi refusée était une aide générale, a dit M. Deniger. En page intérieure, le texte d'Ingonish venait de la PC.

Marge

Le député de Laprairie estime qu'il faudra d'abord évaluer la marge de manoeuvre que créeront les revenus

1,5 milliard\$

Par ailleurs, d'après des calculs que la députée a demandés à la Société

de l'entente fédérale-albertaine sur le pétrole et le gaz.

Il a indiqué qu'il recevait de nombreux appels de gens de son comté, souvent des jeunes: "Leur grande préoccupation, c'est le renouvellement de leur hypothèque."

S'il avait à choisir, M. Deniger, qui siège au comité permanent des Finances et dit consacrer tout son temps à la question économique, préférerait aider les petits propriétaires plutôt que, par exemple, maintenir en service tous les trains de Via Rail.

Quant à M. Jacques Olivier, élu fédéral de Longueuil, il a dit ne pas vouloir parler prématurément du point de vue qu'il pourra défendre devant ses collègues libéraux.

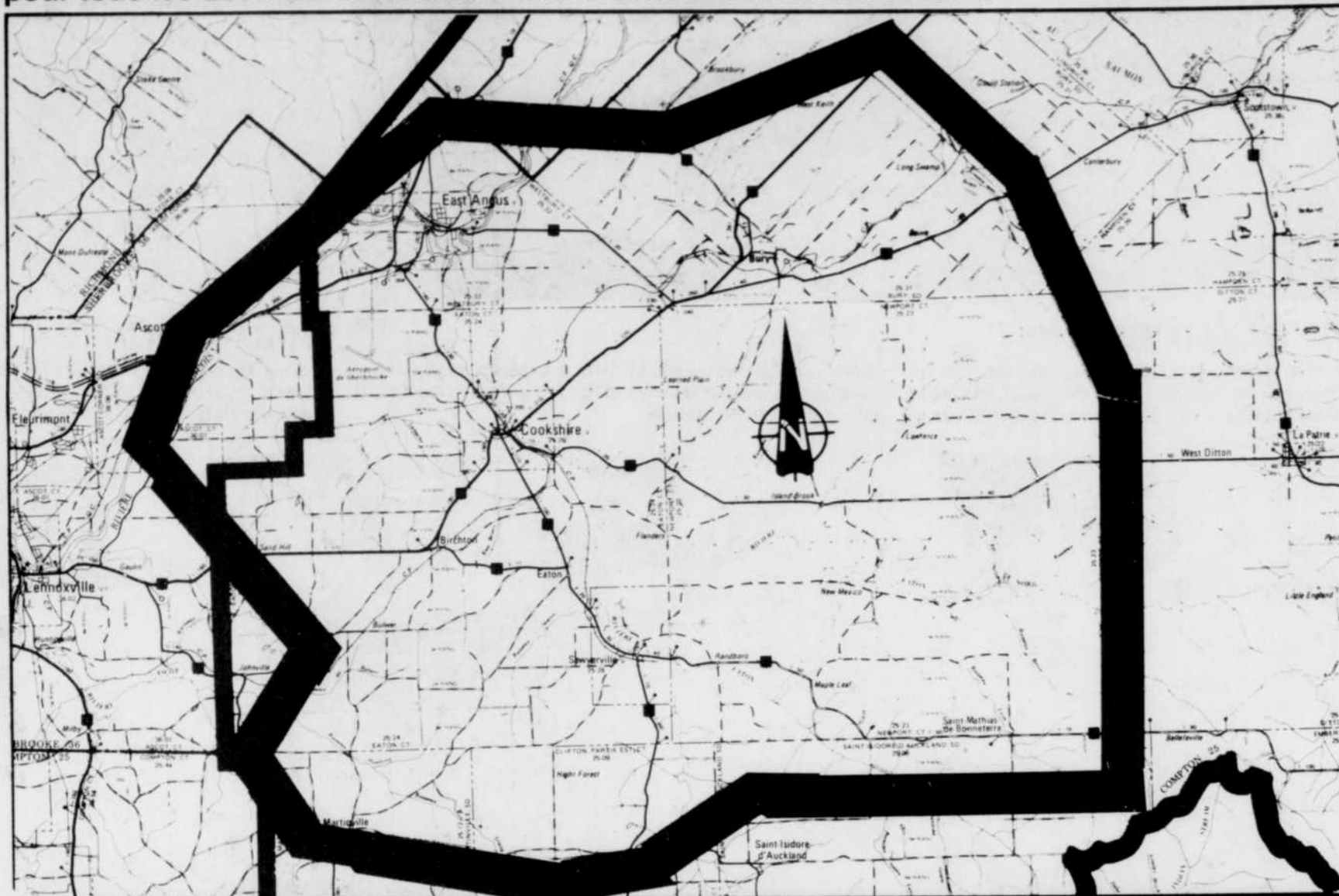
D'autre part, les membres québécois du caucus fédéral doivent tenir

une autre réunion, à la fin du mois dans l'Estrie. M. Olivier a indiqué que le personnel de recherche du Parti libéral préparait des documents pertinents pour aider les députés du Québec à proposer des mesures de nature à renflouer l'économie.

Avis

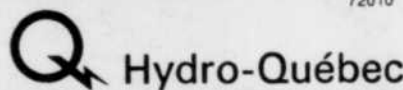
Nous devons interrompre le service d'électricité le **Dimanche, le 13 sept.** entre 13h00 et 15h30

pour tous les abonnés demeurant dans la zone délimitée ci-dessous.



Cette interruption est nécessaire pour permettre à nos employés d'effectuer leurs travaux en toute sécurité

Nous vous remercions de votre compréhension.



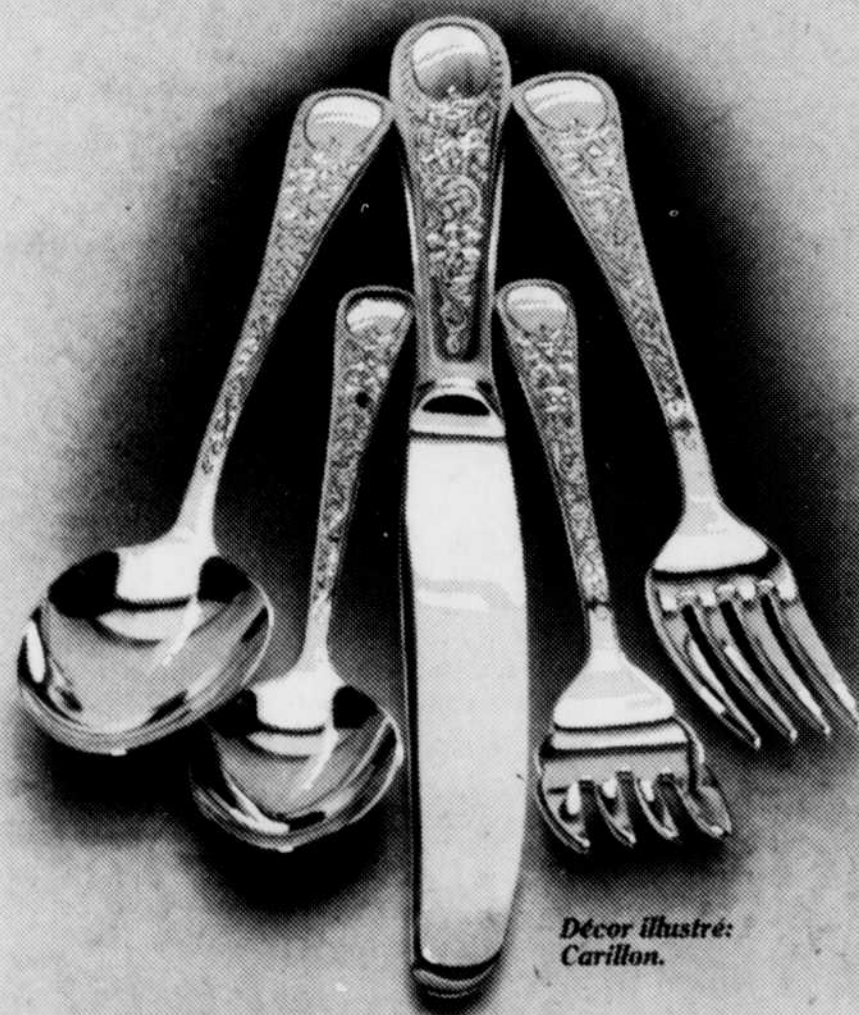
Clark somme le fédéral de ralentir la flambée des taux d'intérêt avec l'argent de l'entente pétrolière

OTTAWA (PC) — Le chef de l'opposition aux Communes, M. Joe Clark, a sommé hier le gouvernement Trudeau de mettre à profit les revenus supplémentaires qu'il tirera de l'entente pétrolière avec l'Alberta pour réduire son déficit, de manière à ralentir la flambée des taux d'intérêt.

Au cours d'une conférence de presse à Ottawa, à la suite d'une série de consultations pour fixer une stratégie en matière économique, le chef du Parti conservateur a de plus déclaré qu'il entend s'opposer avec vigueur à

toute velléité de hausse des taxes, comme, a-t-il dit, l'a laissé entendre le ministre des Finances, M. Allan-MacEachen, au terme d'une réunion du comité des priorités du cabinet, cette semaine, au Cap-Breton.

L'accord énergétique conclu avec l'Alberta se traduira par une hausse "cachée" des impôts pour tous les Canadiens, a dit M. Clark, et le gouvernement devrait en profiter pour diminuer son déficit et ne plus contribuer sur les marchés financiers à pousser à la hausse le loyer de l'argent.

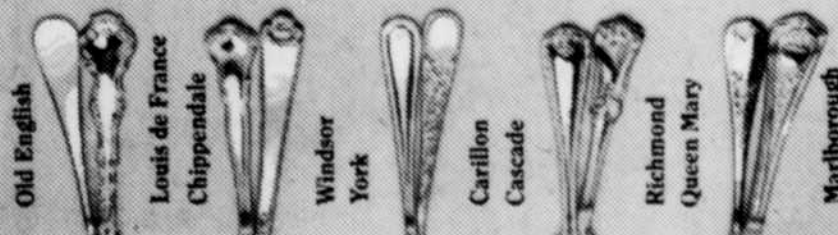


Décor illustré: Carillon.

REGENCY BIRKS COUVERTS PLAQUÉS ARGENT 25% DE RABAIS Jusqu'au 26 septembre seulement!

Le Regency de Birks, fabriqué dans nos ateliers d'orfèvrerie, est sans contredit notre plus beau plaqué argent et celui de la meilleure qualité. Au cours de ce solde, nous offrons les 10 décors Regency à 25% de rabais. Ceci signifie qu'un couvert de 5 pièces (couteau et fourchette à déjeuner, fourchette à salade, cuiller à dessert et grande cuiller à thé) ne coûtera que

\$46.87.



25% de rabais sur les prix de réassortiment jusqu'au 26 septembre seulement!

CARREFOUR DE L'ESTRIE - SHERBROOKE
BIRKS
JOAILLIERS

CINEMAS CARREFOUR DE L'ESTRIE
Boul. Portland, Sherbrooke, 565-0366

OUVERT DES 12H.30
samedi et dimanche

14 ANS

RINGO STARR BARBARA BACH DENNIS QUAID SHELLEY LONG

L'HOMME DES CAVERNES

LE TEMPS DU ROCK 'N ROLL

Rock 'N Roll: 1h00, 4h20, 7h40
L'Homme: 2h35, 6h00, 9h20

CINEMA 1

'Two hours of non-stop thrills.'
—Rex Reed
IF YOU DON'T GO TO THE MOVIES—
YOU WON'T SEE

2e semaine

14 ANS

RAIDERS OF THE LOST ARK

HARRISON FORD KAREN ALLEN PAUL FREEMAN RONALD LADY JOHN RHYS-DAWES DENHOLM ELLIOTT
JOHN WILLIAMS GEORGE LUCAS HOWARD KAZANJIAN LAWRENCE KASDAN

Raiders: 1h15, 3h20, 5h30, 7h35, 9h45

CINEMA 2

"O" revient...

Isabelle Illiers

18 ANS Adultes

LES FRUITS DE LA PASSION

Plus "LES CAJOLEUSES"

Cajoleuses: 12h45, 4h00, 7h20
Fruits: 2h25, 5h45, 9h00

CINEMA 3

**G
R
E
N
E
E
S**

NOS DURS-À-BATTRE!

DU LUNDI 14 SEPT
JUSQU'AU MARDI 22 SEPT

CIGARETTES
EXPORT
EXPORT "A"
EXPORT "A" LÉGÈRE
OU
MEDIUM
CARTOUCHE DE 20 OU 25

FORMAT RÉGULIER:
8.99

FORMAT KING:
9.09

POULET SURGÉLÉ
CATÉGORIE CANADA UTILITÉ
2 à 4 LB

LB **.88**
KG **1.94**

JAMBON CUIT EXTRA MAIGRE HYGRADE

LB **1.99**
KG **4.38**

CROUSTILLES
STEINBERG ORDINAIRES OU BARBECUE
SAC DE 200 g

.77

JUS DE POMMES
STEINBERG
POT DE 1.36 LITRE

.88

POMMES DE TERRE LAVÉES DU QUÉBEC
CANADA NO 1
SAC À FENÊTRE DE 20 LB

2.39



Les articles annoncés dans ces pages sont en réclame aux supermarchés situés dans la ville principale de diffusion de ce journal et sa proche banlieue jusqu'à la fermeture **mardi le 22 septembre 1981**. Il est possible que certains articles, particulièrement les articles non-alimentaires ne soient pas offerts dans tous nos supermarchés ou offerts dans un format différent de celui annoncé. Pas de vente aux marchands. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Si un article en réclame venait à manquer en rayon, demandez un bon de garantie de prix au comptoir d'information.

Le chef suprême de l'Eglise syrienne orthodoxe de passage à Sherbrooke

L'unité chrétienne, préoccupation du patriarche d'Antioche

N.D.L.R. — Le quotidien La Tribune a eu, hier, l'insigne honneur de recevoir le chef suprême de l'Eglise syrienne orthodoxe, Sa Sainteté Ignatius Zakka I. Au cours d'une entrevue qu'il a accordée au journaliste Gilles Dallaire, le patriarche d'Antioche a évoqué les relations qu'entretient l'Eglise dont il est le chef avec l'Eglise catholique et avec les dirigeants des pays où vivent des chrétiens de rite syrien. Il a aussi évoqué les persécutions dont sont victimes, en Egypte, et l'Eglise syrienne orthodoxe et l'Eglise copte.

SHERBROOKE — "Un jour viendra où tous les chrétiens appartiendront à la même Eglise. Une route difficile conduit à ce but mais des étapes importantes ont été franchies au cours des deux dernières décennies et d'autres étapes non moins importantes seront franchies avant la fin du siècle. Je prie Dieu de voir ce jour."

Tout comme Jean XXIII et, après lui, Paul VI, Jean Paul I et Jean Paul II, le chef suprême de l'Eglise syrienne orthodoxe, Sa

tiens, elle reconnaît son autorité sur les chrétiens de rite catholique, tout comme elle reconnaît l'autorité des patriarches et des dirigeants des autres Eglises sur leurs fidèles", de déclarer le patriarche qui a révélé que, depuis 1971, des déclarations communes avaient été endossées à maintes reprises et par l'Eglise catholique et par l'Eglise syrienne orthodoxe.

"Les liens que les chrétiens de rite syrien et leurs frères de rite catholique ont noués à la suite du

"Les chrétiens de rite syrien dispersés aux quatre coins du monde n'ont pas renié leur foi et ils savent que l'on ne peut être un bon chrétien si l'on n'est pas un citoyen respectueux des lois du pays où l'on a trouvé refuge. Ils savent aussi que l'on ne peut aimer son pays si l'on déteste son voisin. Aussi s'efforcent-ils de vivre en paix avec leurs compa-

trioties et de travailler, dans la mesure de leurs moyens, à la prospérité de leur pays d'adoption", de déclarer le patriarche qui n'a pas caché la joie qu'il éprouvait à constater que, tout en gardant une foi très vive, la communauté chrétienne de rite syrien de l'Estrie participe activement à la vie économique et sociale de cette région.

Tout en déplorant que les chrétiens égyptiens de rite syrien et de rite copte soient victimes de persécutions, le patriarche d'Antioche a rendu hommage à la tolérance et à la compréhension dont la plupart des pays où l'Eglise syrienne orthodoxe est présente font montre à l'égard des fidèles de cette Eglise qui, a-t-il avoué avec un certain

regret, ne dispose pas des moyens financiers qui lui permettraient d'envoyer des missionnaires à travers le monde, ainsi qu'elle l'a fait au cours des premiers siècles de son existence. S'il déplore que des ressources restreintes empêchent l'Eglise syrienne orthodoxe de propager son message, Sa Sainteté Ignatius Zakka I n'en est pas

moins touché par la générosité de la communauté chrétienne de rite syrien de l'Estrie qui, même si elle ne compte que quelques dizaines de familles, soutient toutes les initiatives de son chef spirituel, le chanoine Carim Karma, qui, depuis 29 ans, est le gardien de la foi et des traditions de l'Eglise d'Antioche dans la région.

"Tous les pays musulmans, sauf l'Egypte, font montre d'une grande tolérance et d'une grande compréhension à l'égard des chrétiens de rite syrien..."

Sainteté Ignatius Zakka I, rêve de voir les chrétiens du monde entier réunis sous la houlette du même pasteur. Ce rêve, il deviendra, tôt ou tard, réalité car tout, le dogme comme les rites, rapproche les hommes et les femmes qui ont été baptisés dans la foi chrétienne et que, par sa mort, le Christ a rachetés.

"Les relations cordiales qui ont été

concile se resserreront davantage au fur et à mesure que les années passeront", a affirmé le patriarche qui a révélé que, comme l'Eglise de Rome, l'Eglise d'Antioche prie Dieu de ramener la paix dans le monde et d'unir tous les chrétiens.

Si les relations que l'Eglise syrienne orthodoxe entretient avec l'Eglise catholique sont fort cor-

"L'Eglise syrienne orthodoxe entretient, depuis le concile Vatican II, des relations très cordiales avec l'Eglise catholique..."

nouées à la suite du concile Vatican II, entre l'Eglise catholique et l'Eglise syrienne orthodoxe, n'ont cessé de s'améliorer depuis lors. La chose est normale: aucune différence fondamentale n'oppose les chrétiens de rite catholique et leurs frères de rite syrien. Tout comme l'Eglise catholique, l'Eglise syrienne orthodoxe a été fondée par le Christ. Elle soucrit aux mêmes dogmes et, si elle ne reconnaît pas l'autorité exclusive du pape sur tous les chré-

diales, les relations qu'elle entretient avec l'Islam, sans être aussi étroites, ne sont empreintes d'aucune animosité et, dans les pays musulmans, les chrétiens de rite syrien peuvent, en toute liberté, assister à la messe ou participer à des manifestations religieuses.

Il est même des pays, l'Irak, entre autres, qui encouragent la pratique religieuse et qui invitent les chrétiens de rite syrien à conserver leur langue et leur culture.



APEX: L'ANTI-INFLATION!

ÉCONOMISEZ
40% GRÂCE AUX
TARIFS
APEX DE VIA...

LES TARIFS APEX
SONT VALABLES POUR
PRESQUE TOUTES
LES DESTINATIONS
DESSERVIES
PAR VIA...

... EN
VOITURE-COACH,
SUPERCONFORT OU
EN VOITURE-LITS.

... ENTRE
OCTOBRE 81 ET MAI 82,
À L'EXCEPTION
DE LA PÉRIODE
DES FÊTES.

VOUS N'AVEZ QU'À
RÉSERVER ET PAYER
VOS BILLETS AU
MOINS 14 JOURS
AVANT LE DÉPART.

AU CENTRE D'ACCUEIL
RESIDENCE 55 BROOKS
CHAMBRES ET PENSION
POUR PERSONNES AGEES

567-8931
soir:
565-7234

Mme Elisabeth Roy
directrice

**CHAUSSURES
D'AJUSTEMENTS
ET SOULIERS ORTHOPEDIQUES**

Hommes
Femmes
Bébés

POUR PIEDS SENSIBLES - PIEDS PLATS
ORTEILS MARTEAUX.

- Supports d'arche de pieds
- Barres métatarsiennes
- Tampons pour oignons et cors
- Supports de correction

Demandez rendez-vous

Chaussures pour
bébés et enfants

Service Orthopédique Sherbrooke
FERNAND GROLEAU
604, rue King est, Sherbrooke
566-5551

Isolation

Clément Fortier & Associés
«Le maître en isolation»

Isolation
Plâtre et stucco
Système de plafonds acoustiques et de murs secs

Nous utilisons l'isolant «RED TOP»

965, rue Panneton
Sherbrooke, Qué.
J1K 2B3
(819) 563-8333

Les tarifs APEX sont valables pour toute destination pourvu que le tarif simple normal, en coach, soit d'au moins 55\$. Vous devez prendre vos billets pas plus de 7 jours après la confirmation de vos réservations. Le voyage de retour doit s'effectuer en dedans de six mois après la date de départ. Vous ne pouvez voyager entre le 15 décembre et le 4 janvier. Des frais de service devront être perçus pour tout changement ou remboursement d'un billet APEX. Pour réservations, communiquez avec votre agent de voyages ou VIA en appelant sans frais au 1-800-361-5390. Notre standard téléphonique est ouvert 24 heures par jour.

VOYAGEZ BIEN. PRENEZ LE TRAIN.